

GRANDANGOULÊME RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



RAPPORT D'ACTIVITÉS DES SERVICES 2019

Chaque année, le rapport d'activité des services de GrandAngoulême vous donne une vision exhaustive de l'ensemble des actions menées par la collectivité.

Ce document est construit sur la base de l'organisation des services de l'agglomération afin de coller au plus près à la vie des services et rendre compte très directement des actions menées.

C'est un document à destination de tous les élus des communes de l'agglomération afin que chacun ait une vision précise du fonctionnement des services mais aussi de la diversité des métiers qui composent notre administration.

L'année 2019 aura vu aboutir de grands chantiers structurant comme la passerelle de la gare et le BHNS, qui redistribuent les mobilités sur le territoire.

Des réalisations qui ont retenu toutes les attentions, mais qui ne doivent pas masquer le travail de fond des services de l'agglomération, pour améliorer chaque jour le quotidien des administrés.

Le bien-être et la santé sont aussi au cœur des préoccupations de l'agglomération, confrontée à des problématiques de désertification médicale sur certaines zones. GrandAngoulême a renforcé son expertise avec l'arrivée d'un chargé de mission dédié, qui s'intéressera également aux questions de santé environnementale, devenues particulièrement prégnantes ces dernières années.

GrandAngoulême œuvre dans un esprit communautaire.

SOMMAIRE

4 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

**7 DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES**

13 DIRECTION DES RESSOURCES

**17 DIRECTION ATTRACTIVITÉ,
ÉCONOMIE, EMPLOI**

26 DIRECTION DE LA PROXIMITÉ

40 RAPPORT FINANCIER

Direction générale **des services**



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Service audit/chargée de mission DGS

Entente Val de Charente-Océan

Poursuite de la mission confiée à l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine

- 2ème atelier cartographique réunissant des techniciens des quatre communautés d'agglomération
- COPIL de validation des cartographies de synthèse du territoire de l'entente (constats et perspectives)
- organisation d'un atelier de mobilisation citoyenne, ouvert aux quatre conseils de développement de l'entente, visant à recueillir les suggestions de ces instances en matière d'axes de coopération

Missions diverses d'assistance au DGS, notamment rédaction de la délibération d'avis sur le SRADDET Nouvelle Aquitaine, en lien avec les services de GrandAngoulême.

Mission Stratégie Foncière et immobilière



Le contexte foncier et immobilier de Grand-Angoulême recouvre 558 sites, 408 ha de foncier, 167622 m² de bâti, 200 ha de voirie. 6 millions d'€ de coût de fonctionnement, 2 millions d'€ d'investissement, 1,5 millions d'€ de recettes immobilières annuels.

Créée en 2017 la mission stratégie foncière et immobilière revêt une triple dimension :

- Mettre en place animer et gérer le système de management du patrimoine (politique, stratégie planification, moyen).
- Optimiser les coûts et les ressources patrimoniales.
- Élaborer, piloter, coordonner les activités foncières et immobilières pour l'ensemble des services de Grand Angoulême.

En 2019, la mission a poursuivi la mise en place de la stratégie foncière et immobilière validée autour de 3 axes :

- Améliorer la connaissance du patrimoine.
- Valoriser le patrimoine.
- Structurer la fonction immobilière au sein de la collectivité.

Quatre projets structurant ont été mis en œuvre :

- Poursuite de la structuration du système centralisé d'information du patrimoine (réorganisation de l'arborescence, saisie de 170 sites, engagement de la saisie de plusieurs centaines des données, baux, actes, plans..., étude prospective de gestion des données 2020-2023).
- Élaboration d'un guide des processus et procédures de la mission.
- Étude d'optimisation des bureaux du siège, négociation de la nouvelle organisation, bail location.
- Étude préalable à la mise en place d'un schéma directeur immobilier.

- La mission a accompagné les volets fonciers et immobiliers des projets de services.
- Recherche de sites, crèche, conservatoire.
- Maraichage, centre sportif de Champniers, rue arêtier, euratlantique, délaissés LGV,...
- Gestion des locations et des cessions.

Un bilan d'activité de la mission 2017/2019 a été réalisé permettant de faire le point sur la prise en charge par MSFI de nombreuses missions orphelines (coordination des activités de gestion du patrimoine, pilotage de la stratégie, articulation de la stratégie foncière et immobilière avec les politiques d'aménagement du territoire et de développement durable, centralisation des processus d'acquisition, cession, location, gestion des déclarations de taxes foncières etc...).

RESSOURCES HUMAINES

- La direction des ressources humaines veille à fournir aux services communautaires, les moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs missions de service public.
- Les femmes et les hommes qui la composent sont soucieux d'accueillir, de conseiller et d'informer les quelques 700 agents permanents sur toute question relative à leur situation administrative : carrière, paie, formation, santé et sécurité au travail,...
- Au-delà des multiples événements quotidiens à gérer, les principaux dossiers suivis en 2019 par cette équipe de 15 personnes sont :
 - › Poursuite du déploiement opérationnel du nouveau système d'informations des ressources humaines (SIRH), notamment les modules impliqués par les processus décentralisés de la fonction RH ;
 - › Mise en place opérationnelle du prélèvement à la source ;
 - › Adoption et mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire harmonisé dans le dispositif national RIFSEEP ;
 - › Élaboration de nouveaux documents uniques (DU) d'évaluation des risques professionnels pour certains services/équipements : prévention des déchets, redévance spéciale et station/usine de traitement sur le secteur ex Boème Charraud et mise à jour annuelle des DU existants ;
 - › Adoption de la convention 2019-2021 passée avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ;
 - › Engagement de la démarche de mise en place du compte personnel de formation (CPF) ;
 - › Engagement de la démarche d'expérimentation du télétravail.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat air énergie territorial - démarche territoire à énergie positive

- Réalisation d'études diagnostic pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial : Diagnostic gaz à effet de serre et énergie territoriale par l'AREC, diagnostic qualité de l'air sur le territoire par ATMO Nouvelle Aquitaine, diagnostic de sensibilité aux îlots de chaleur.
- Finalisation de la dynamique Territoire à Énergie Positive en collaboration avec les communautés de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord et Lavallette Tude Dronne. Objectif : couvrir en 2050 l'ensemble des consommations énergétiques du territoire par des énergies renouvelables
- Accompagnement de 215 foyers dans le cadre du dispositif Réussir Ma Rénov', guichet unique gratuit

d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés sur le périmètre TEPOS de l'Angoumois.

- Accompagnement des projets d'énergie renouvelables sur le territoire (photovoltaïque, éolien).
- Lancement de la création d'une société citoyenne pour le développement local des énergies renouvelables (60 citoyens volontaires) : formation des volontaires et animation de commissions thématiques.
- Finalisation du cycle de labellisation CAP Cit'ergie, reconnaissance européenne de la politique énergie climat de GrandAngoulême.

Développement durable



- Lancement d'une démarche expérimentale d'intégration des objectifs mondiaux de développement durable (ODD) dans les délibérations de GrandAngoulême.
- Edition du huitième rapport de situation de l'agglomération en matière de développement durable présentés préalablement au débat d'orientation budgétaire.
- Animation de groupes internes de travail transversaux sur la sensibilisation et la concertation ainsi que sur l'animation dynamique des réunions.

Éducation à l'environnement et au développement durable

- Accueil de publics (scolaires, agents de collectivités, délégations étrangères...) sur les sites de traitement du GA tels que l'Ecopôle et le centre de Tri ATRION.
- Actions de sensibilisation et de formation auprès de différents publics (personnes en insertion, centres sociaux, organismes de formation, établissements scolaires).
- Organisation et participation aux événements communautaires en lien avec l'environnement (Coordination pôle environnement du Forum sport santé environnement, semaine de la mobilité, Intervention des agents de GrandAngoulême dans les Lycées dans le cadre de la Fête de la science....).
- Sorties grand public sur la découverte du patrimoine naturel de GrandAngoulême en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels de Poitou-Charentes, Charente Nature et le Pays d'art et d'histoire.
- Création et diffusion de supports de sensibilisation sur l'environnement (cartes thématiques, puzzle sur la biodiversité).
- Élaboration et arrêt du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de GrandAngoulême 2018-2023

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Une volonté d'aller vers les habitants et acteurs du territoire

4 avis et contributions remis aux élus communautaires en 2019 et début 2020

- Évaluation citoyenne des politiques publiques de GrandAngoulême.
- Politique jeunesse : Comment sortir du labyrinthe ?
- Plan Climat Air Énergie Territorial - Ça chauffe !
- Auto – saisine sur les alliances rural-urbain - « Vivre ensemble son GrandAngoulême : un territoire unique aux multiples richesses ! ».

La mise en place d'un comité de pilotage du droit de suite des travaux du Conseil de Développement avec le Grand-Angoulême

- Quelles suites sont données aux travaux du Conseil de Développement ? Quels impacts ?

Imaginer le Conseil de Développement de demain

- Le Conseil de Développement a depuis mi 2018 souhaité avoir une évaluation externe de son fonctionnement et de ses impacts ainsi qu'impulser un travail sur les futures orientations du Conseil de Développement pour 2020-2026.

Une forte implication dans les réseaux nationaux et régionaux

Le Conseil de Développement est membre du Conseil d'administration de la Coordination Nationale des Conseils de Développement et est également au comité de pilotage de la Coordination Régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION

- + de 1200 personnes rencontrées
- 9 groupes de travail thématique
- + 80 réunions
- + de 3500 heures d'engagement citoyen 3 rencontres citoyennes territoriales (Brie – Sers – Rouillet)
- 2 opérations porteurs de paroles sur le climat
- 1 questionnaire en ligne sur les relations urbain-rural
- 1 conférence avec Vélocité sur le retour du vélo sur le GrandAngoulême
- 20 auditions / 79 personnes rencontrées sur le thème de la jeunesse
- 3 avis / 1 contribution

GRAND PROJETS 2020

- Recomposition du Conseil de Développement pour 2020-2026 par le prochain Conseil Communautaire
- 6 axes de travail proposés par le Conseil de Développement 2017-2020 pour le futur CDD :
 - › Développer la capacité de porter la parole des habitants et des acteurs ;
 - › Dialoguer avec tous les élus du territoire ;
 - › Intervenir à partir des préoccupations des habitants et des acteurs du territoire ;
 - › Prioriser et valoriser les actions du Conseil de Développement ;
 - › Servir l'émergence de solutions territoriales sur le GrandAngoulême ;
 - › Être une université ouverte de formation citoyenne.

Direction des services **techniques**



POINTS FORTS 2019

- Réhabilitation et agrandissement de la déchetterie de Brébonzat 2017-2019.
- Projet de Technoparc sur le site du GrandGirac à St Michel, bâtiment bureaux et ateliers avec expérimentation pile à combustible, études de programmation en 2015-2016, consultation des concepteurs en 2016, conception en 2017-2018, travaux en 2019-2020.
- Voirie Zone des Montagnes à Champniers : aménagement du Barreau Nord, début des travaux en septembre 2020, achèvement été 2021.
- Voirie Zone des Montagnes : aménagement de la rue de l'Arétier et des Meneaux, début des travaux en septembre 2020, achèvement été 2021.
- Création d'une passerelle ferroviaire en gare de La Couronne (conception 2020, travaux prévus en 2022).
- Finalisation des travaux du BHNS, le lancement de Möbius et une nouvelle identité des services de Mobilités de GrandAngoulême.
- Pour faciliter la mobilité du plus grand nombre sur le territoire, GrandAngoulême a réalisé une refonte de la gamme tarifaire sociale et a inauguré avant l'été un nouveau système billettique, offrant davantage de possibilités d'achat ou de rechargement des titres.
- Renouvellement du groupement d'achat d'énergie de GrandAngoulême et élargissement important : passage de 16 à 42 membres.
- Mise en place du nouveau marché de fourniture d'électricité.
- Mise en service de la centrale photovoltaïque de Nautilis qui alimentera directement le bâtiment (ombrières).
- Mise en service de la centrale photovoltaïque de l'Espace Carat (ombrières).
- Début de l'opération desserte assainissement de Vindelle.
- Poursuite de l'opération desserte assainissement de Marsac.
- Raccordement effectif des effluents de Gond Pontouvre à la station d'épuration de Frégenneuil.
- Usine du Pontil Touvre : déconstruction de la file 1964, terrassements et coulage des voiles du premier ouvrage de génie civil, à savoir l'épaississeur de la file boue ; Permis de construire modificatif approuvé le 09 octobre 2019.
- Interconnexion avec le forage Moulin de Baillarge (Bouex) pour 9 000 m3/j environ (à la charge de la SPL SEMEA dans le cadre de son nouveau contrat) : enquête publique ayant reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.
- Une nouvelle déchetterie a vu le jour à l'Isle d'Espagnac, plus spacieuse, mieux organisée, plus sécurisée.
- Équipement de presque tous les foyers en habitat individuel en bacs jaunes individuels pour la collecte sélective.
- Refonte de toutes les tournées de collecte en porte à porte a été mise en œuvre début 2019, permettant la simplification de l'entraide entre équipages, et la rationalisation de plusieurs tournées historiquement compliquées à expliquer aux usagers.
- SMAPE : rénovation du logement de la maison du gardien en maison d'accueil.
- Fin de la réalisation de l'aire de grand passage de Rouillet-Saint-Estèphe.

TRANSPORTS/MOBILITÉS



L'année 2019 a été marquée par la finalisation des travaux du BHNS, le lancement de Möbius et une nouvelle identité des services de Mobilités de GrandAngoulême.

- Le nouveau réseau de transport urbain réorganisé autour des deux lignes de BHNS a ainsi pu être inaugurée en août et mis en service le 2 septembre.
- Le service de location de vélos s'est encore développé avec une flotte augmentée de 250 vélos électriques cet été (=544 vélos) et le parc vélo sécurisé devant la gare d'Angoulême a rouvert en fin d'année : il est désormais gratuit.

- Möbius c'est aussi un nouveau service de transport à la demande plus simple de réservation et plus performant desservant 30 communes ; et toujours un transport à la demande adapté, pour les personnes à mobilité réduite.
- Pour faciliter l'intermodalité, c'est-à-dire l'utilisation successive de plusieurs modes de transport pour un déplacement, quatre parkings relais ont été ouverts au public en septembre et sont accessibles aux vélos et voitures. L'intermodalité est un axe sur lequel GrandAngoulême a poursuivi ses réflexions en 2019, au travers :
 - › L'aménagement du parvis de l'alpha et l'inauguration au printemps de la passerelle, qui concrétise encore un peu plus le pôle d'échange multimodal de la gare d'Angoulême ;
 - › Une participation active aux travaux du syndicat mixte intermodal Nouvelle Aquitaine (SMINA) ;
 - › Des études visant à développer d'autres modes de transport comme le covoiturage notamment ;
 - › En parallèle, l'action de GrandAngoulême sur les déplacements à vélos se poursuit. GrandAngoulême est lauréat de l'appel à projet national vélos et territoires.
- Pour faciliter la mobilité du plus grand nombre sur le territoire, GrandAngoulême a aussi réalisé une refonte de la gamme tarifaire sociale et a inauguré avant l'été un nouveau système billettique, offrant davantage de possibilités d'achat ou de rechargement des titres.
- Enfin, pour accompagner les entreprises et leurs salariés

dans une nouvelle approche des transports, alternative à la voiture individuelle, tant dans les déplacements professionnels que domicile-travail, GrandAngoulême soutient leurs démarches de plans de mobilité. Les premières conventions d'accompagnement ont été signées en fin d'année.

CONSTRUCTION PATRIMOINE

Budget et patrimoine gérés par la Division Construction et Patrimoine

- Réhabilitation et agrandissement de la déchetterie de Brébonzat 2017-2019, montant d'opération 3 740 000 € TTC.
- Aménagement de l'office du tourisme, rue du Chat à Angoulême, montant d'opération 276 000 € TTC et aménagement des locaux du BIM à l'hôtel de ville, 2018-2019, montant d'opération 70 394 € TTC.
- Crèche Les Poussins, études de réhabilitation de deux sites de remplacement, montant d'opération 1 224 000 € TTC (en MOe interne).
- Pays d'Art et d'Histoire, 32 bis Rempart de l'Est : acquisition et aménagement dont mobilier (226 000 €).
- Locaux ADS, 139 rue de Paris : remplacement des menuiseries extérieures (88 000 €).
- Espace Carat : remplacement des projecteurs par LED dans les salles Rubis, Saphir et Hall d'entrée (204 000 €).
- Ecopôle Frégeneuil : création de stationnement au CTAE (25 000 €).
- Ecopôle Frégeneuil : création aire de dépôtage carburant + réfection plateforme (29 000 €).
- Ecopôle Frégeneuil : réaménagement de l'aire de lavage (3ème tranche, 113 000 €).
- Camping : remplacement terrasses des mobil-home (26 000 €).
- Zone Industrielle n° 3 : Travaux de réfection du bassin de régulation des eaux pluviales (50 000 €).
- Déchetterie de Fléac : mise aux normes ICPE (bassin eaux incendie) + modification de l'entrée pour contrôle des accès (113 000 €).
- RAM Berguille : création bureaux extension (31 000 €, travaux en cours).
- ALSH Dirac Création Cuisine Centrale (crèches + ALSH Dirac) : 72 000 €.
- Zone d'Activités Economiques Gutenberg à Roulet : réfection bassin de rétention des eaux pluviales (57 000 €, travaux en cours).
- Zones d'Activités Economiques : Programme pluriannuel de réfection de voirie (282 000 €).

Service Énergie

- Renouvellement du groupement d'achat d'énergie de GrandAngoulême et élargissement important : passage de 16 à 42 membres.
- Mise en place du nouveau marché de fourniture d'électricité : 9 M€/an, plus de 2 500 compteurs.
- Renouvellement de la convention du dispositif de Conseil en Energie Partagé et élargissement important : passage de 13 à 22 communes. Plus de 350 bâtiments communaux et 670 postes d'éclairage public sont suivis par le service.
- Réalisation et présentation du bilan des consommations 2019 des fluides du patrimoine de GrandAngoulême.
- Travaux de la centrale photovoltaïque sur ombrières sur le parking de Nautilus, installation en autoconsommation, montant de l'opération 1 070 000 € TTC.
- Centrale photovoltaïque sur ombrières sur le parking de l'Espace Carat : début des travaux en novembre et campagne de financement participatif réussie.



- Conseil aux différents services sur le volet énergie : PLUI, RLPI, BHNS, Rénovation de l'usine d'eau potable de Touvre.
- Réalisation d'un audit des installations solaire thermique de GrandAngoulême.
- Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur autour de Girac.
- Étude pour la mise en place de contrats de chauffage avec intéressement aux économies sur les bâtiments de GrandAngoulême.

Atelier mécanique

- Activité représentant plus de 2 900 ordres de réparation.
- Lancement de 7 appels d'offres dont les marchés de carburant accord-cadre représentant cinq lots.
- Lancement de 13 marchés subséquents pour l'acquisition de 16 véhicules dont 6 PL, pour un montant de 2 000 000 € TTC dont :
 - › Trois bennes de collecte de déchets (BCD) dont 2 à accès surbaissés ;
 - › Quatre véhicules à faibles émissions CO2 : 3 véhicules légers hybrides, 1 véhicule utilitaire électrique.
- Mise en place d'une procédure d'optimisation des véhicules au sein des services permettant d'affecter les véhicules en fonction de leur activité (kilométrage, usage, confort, ...), d'en équilibrer le vieillissement et d'en prolonger la vie.
- Réception de deux bennes de collecte des déchets à accès surbaissés.
- Réaménagement des bureaux et recrutement d'une assistante administrative et financière.

ASSAINISSEMENT

Service Ingénierie

- Démarrage du Schéma directeur assainissement sur les 38 communes.
- Début de l'opération desserte assainissement de Vindelle.
- Poursuite de l'opération desserte assainissement de Marsac.
- Raccordement effectif des effluents de Gond Pontouvre à la station d'épuration de Frégeneuil.

Service exploitation

- Mutualisation TOPKAPI (logiciel de gestion de données) avec la SEMEA.
- Poursuite déploiement télésurveillance des ouvrages d'assainissement (75 % équipés).
- Création d'une cellule Recherche d'Eaux Parasites dans les réseaux d'eaux usées.

Relations usagers

- Réorganisation du service avec prise en charge des contrôles de conformité des branchements.
- Création d'un poste d'assistante en charge de la gestion administrative et financière de la Direction.
- Poursuite du projet ANEMONE pour la facturation de l'assainissement.
- Avenant à la DSP Assainissement pour la suppression de la part fixe sur la facture.

Assainissement non collectif

- Travail de préparation à la migration des données SPANC sur le logiciel ANEMONE commun avec la SEMEA (GFI vers GESTSPANC).

EAU POTABLE

Travaux

- Usine du Pontil Touvre : Déconstruction de la file 1964, terrassements et coulage des voiles du premier ouvrage de génie civil, à savoir l'épaississeur de la file boue. Permis de construire modificatif approuvé le 9 octobre 2019.
- Réhabilitation de l'usine de Forge (Mouthiers-sur-Boëme) : consultation en 2019 et travaux en 2020.
- Déconstruction partielle du réservoir de Toutifaut - 500 m³ (Soyaux) : consultation en 2019 et travaux en 2020.
- Poursuite de la mise à niveau des clôtures pour différents sites.
- Poursuite des travaux de renouvellement de canalisations, notamment pour remplacer les canalisations PVC posés avant 1980, induisant un risque CVM (monochlorure de vinyle).
- Interconnexion avec le forage Moulin de Baillarge (Bouëx) pour 9 000 m³/j environ (à la charge de la SPL SEMEA dans le cadre de son nouveau contrat) : enquête publique ayant reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

Etudes

- Procédure périmètres de protection de Touvre : lancement de l'étude technico-économique ainsi que la réalisation d'un réseau d'alerte.

Exploitation

- Concession avec SPL SEMEA : Avenant 3 pour intégrer Marsac et Asnières-sur-Nouère.

DÉCHETS MÉNAGERS



- Trois chantiers importants pour le service se sont achevés en 2019.
 - › Une nouvelle déchèterie a vu le jour à l'Isle d'Espagnac, plus spacieuse, mieux organisée, plus sécurisée ;
 - › L'équipement de presque tous les foyers en habitat individuel en bacs jaunes individuels pour la collecte sélective. Ce mode de collecte est devenu le mode de collecte principal sur notre territoire et cela a contribué à une augmentation du recyclage sans précédent : + 14,5% de tonnage en un an, soit près de 1 250 Tonnes recyclées en plus, ce qui représente plus de 23 kg/foyer/an ;
 - › Enfin, la refonte de toutes les tournées de collecte en porte-à-porte a été mise en œuvre début 2019, permettant la simplification de l'entraide entre équipages, et la rationalisation de plusieurs tournées historiquement compliquées à expliquer aux usagers.

Compostage public de proximité

- Déploiement de plusieurs sites de compostage public (une cinquantaine répertoriés dont plus de 30 actifs fin 2019), a rendu le compostage accessible pour de nombreux foyers, notamment en habitat collectif. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : si la collecte sélective a augmenté de 1 250 Tonnes en 2019, la collecte d'ordures ménagères a perdu 1 450 Tonnes. 200 Tonnes de déchets n'ont donc pas été produites, et les sites de compostage participent à cet effort collectif indispensable à la transition écologique.



- L'objectif est de déployer plus d'une centaine de sites sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2021.

Prévention



- En 2019, l'Espace Réemploi situé sur le site de la déchèterie de La Couronne a permis de détourner environ 67,5 tonnes d'objets des différentes filières de déchèterie (bennes ferraille, non valorisables, mobilier et Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques).
- Le pôle Prévention a réalisé avec "Emmaüs-Angoulême", une opération "Espace Réemploi Temporaire", le but étant de se déplacer dans les six déchèteries du territoire de GrandAngoulême afin de sensibiliser sur la seconde vie de certains objets mais également sur l'existence de l'Espace Réemploi de La Couronne.
- En 2020, l'objectif est d'ouvrir un second site public de compostage sur le site réaménagé et agrandi de la déchèterie de L'Isle d'Espagnac.
- Toujours dans l'optique de réduire et d'éliminer la présence des biodéchets (reste de repas,...) dans les ordures ménagères résiduelles pour la fin d'année 2023, GrandAngoulême est engagé depuis des années dans une série d'actions portées par le Comité -20 % à l'échelle du département. À ce titre, une chargée de mission a été recrutée pour faire un état des lieux des « gros productions de biodéchets » (métiers de bouche) afin de trouver une solution technique viable pour valoriser ce type de déchets.

ESPACES PUBLICS

- Création de la direction des espaces publics en Novembre 2019.
- Suivi du chantier BHNS pour les espaces paysagers et réceptions.
- SMAPE : rénovation du logement de la maison du gardien en maison d'accueil.
- Fin de la réalisation de l'aire de grand passage.
- Voirie : suivi de la création de terminus de bus.
- Acquisition Véhicule Service Viabilité.
- SMAGVC : Participation au schéma départemental.

AUTRES ACTIVITÉS

- Gens du voyage : assurer un suivi des aires d'accueil et de l'Aire de Grand Passage en collaboration avec le SMAGVC.
- Maintenance de la voirie de compétence communautaire (BHNS, ZA) : assurer un reporting et y apporter les mesures correctives.
- Espaces paysagers : entretien, création, élagage.
- SMAPE : assurer la gestion financière et technique du SMAPE.
- Propreté urbaine voiries communautaires (BHNS, ZA).



CHIFFRES CLÉS

16,2M€ c'est le budget total d'investissement de la division Construction et Patrimoine dont 2 416 300 € TTC pour le gros entretien du Patrimoine et 12 481 362 € TTC pour les opérations d'équipements structurants (passerelle Gare Angoulême, déchetterie Brébonzat, Technoparc ...).

2,2M€ ont été consacrés à l'entretien du patrimoine (réparations, maintenance, fluides, vérifications obligatoires).

9M€ sont attribués au groupement d'achat d'énergie (42 membres, 2 500 compteurs).

22 communes ont bénéficié du conseil en énergie partagée soit 350 bâtiments et 670 postes d'éclairage public.

2M€ d'investissement ont permis le renouvellement du matériel roulant dont 1,3M€ pour les déchets ménagers. Le matériel roulant, c'est aussi 3,6M€ de budget de fonctionnement (dont 1,5M€ pour le carburant).

GRANDS PROJETS 2020

Construction et patrimoine

Pour la Direction de l'Attractivité, de l'Économie et de l'Emploi

- Projet de Technoparc sur le site du GrandGirac à St Michel, bâtiment bureaux et ateliers avec expérimentation pile à combustible (5 743 200 € HT).
- Étude d'opportunité sur l'évolution de l'Espace Carat (60 000 € TTC).
- Création d'une zone d'activités Lotissement Chez Nadaud sur la commune de Dignac, Conception 2020, (842 400 € TTC pour la partie bâtiment et 96 000 € TTC pour la partie lotissement soit un total de 938 400 € TTC).
- Programme pluriannuel de réfection des voiries des Zones d'Activités Economiques, (500 000 € TTC).
- Voirie Zone des Montagnes à Champniers
 - › Aménagement du Barreau Nord, (1 252 000 € TTC), début des travaux en septembre 2020, achèvement été 2021 ;
 - › Aménagement de la rue de l'Arétier et des Meneaux, (1 818 200 € TTC), début des travaux en septembre 2020, achèvement été 2021 ;
 - › Liaison rond-point Croix Blanche : lancement des études.
- Extension ZAE Euratlantic 3ème tranche, (1 044 480 € TTC), poursuite des études.

Pour la Direction Transport / Mobilité

- Création d'une passerelle ferroviaire en gare de La Couronne (conception 2020, travaux prévus en 2022, 3 555 976 € TTC).

Pour la Direction de la Proximité

- Déconstruction du centre équestre « Les Frauds » à Brie, 2020 (250 000 € TTC).
- Étude d'opportunité sur l'évolution du Conservatoire Gabriel-Fauré et de l'école d'Arts, 2018-2020, (70 000 € TTC).
- Suivi du contentieux sur les couvertures du centre Nautique Nautilus, 2012-2020, montant évalué à 2 510 400 € TTC).
- Réhabilitation des deux sites pour la crèche Les Pousins, (1 224 000 € TTC - En Maîtrise d'œuvre interne).
- Conservatoire Gabriel-Fauré, traitement du confort d'été des salles de cours (2020 50 000 € TTC).

Pour la Direction des Service Techniques

- Étude d'opportunité pour le redéploiement du siège, en cours, montant opération 60 000 € TTC
- Études de réhabilitation :
 - › Locaux de la rue Artigalas à Angoulême, en cours, montant d'opération 1 280 000 TTC.
 - › Douches du Centre technique des déchets ménagers en cours, montant 1^{ère} tranche 100 000 € TTC (En maîtrise d'œuvre interne).
 - › Atelier Mécanique à Frégeneuil, lancement de l'étude de Programmation.
- Installation du service Régie Patrimoine et Magasin dans les locaux rue Artigalas (150 000 €)

Opérations en MOE/AMO/Conduite d'opération pour d'autres maîtres d'ouvrage

- Réhabilitation de la Maison d'Accueil du plan d'eau de Saint- Yrieix, 2020, montant d'opération 330 000 € TTC (pour le SMAPE) (Conduite d'opération).

Service énergie

- Recrutement d'un AMO pour le prochain marché de fourniture de gaz naturel.
- Mise en place du suivi pour les communes nouvellement adhérentes, continuation du suivi pour les autres.
- Réalisation et présentation du bilan des consommations 2020 des fluides du patrimoine de Grand-Angoulême.
- Mise en service des centrales photovoltaïque (ombrières) :
 - › Nautilus qui alimentera directement le bâtiment, montant de l'opération 1 070 000 € TTC ;
 - › Espace Carat.
- Travaux d'optimisation des installations solaire thermique de GrandAngoulême.
- Débat politique sur la volonté de prendre la compétence réseau de chaleur, en associant les acteurs incontournables du Projet (Girac, C. Claudel).
- Consultation et mise en place des contrats de chauffage.
- Consultation pour le renouvellement des installations de production de froid de la patinoire de Nautilus.
- Réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public.

Atelier mécanique

- Déploiement d'e-Atal à tous les services : signalement de pannes ou demande d'intervention dématérialisée et centralisée.
- Finalisation de l'inventaire et de la gestion informatisée du magasin grâce à la mise en place de « douchettes » code barre.
- Mise en place de tablettes pour les mécaniciens afin d'éviter double saisie des heures / réparations.
- Étude de réhabilitation de l'Atelier Mécanique à Frégeneuil, lancement de l'étude de Programmation.
- Acquisition de 18 véhicules dont 12 PL pour un montant de 2 002 000 € TTC.

Espaces publics

- Flow vélo : travaux d'aménagement.
- Sécurisation parvis gare d'Angoulême.
- SMAPE : Fin de la rénovation de la maison du gardien.
- Participation aux projets de la rue de l'Arétier, Barreau Nord.
- Participation à la réalisation de la base Intermarché de Rouillet-Saint-Estèphe.

Direction des ressources



POINTS FORTS 2019

- Lancement de la mission d'élaboration de la stratégie numérique de l'agglomération avec comme grands objectifs : la recherche d'une simplification de la relation aux usagers et aux citoyens (vers la e-administration), la participation à l'animation numérique du territoire et l'accompagnement des services en interne et des publics à la transformation numérique. La première phase va aboutir courant le premier trimestre 2020 par la définition d'un catalogue de services numériques et d'un portefeuille de projets à mener, issus des travaux menés dans le cadre d'ateliers avec les agents et avec les élus.
- Poursuite des travaux du pacte financier et fiscal : sur la base du diagnostic de la situation financière et fiscale du territoire, l'année 2019 a permis la définition d'un certain nombre d'actions qui serviront de socle au PFF qui sera à finaliser avec les nouvelles équipes communales et intercommunales.
- L'aboutissement de la réorganisation des fonctions comptables et financières avec la création d'unités de gestion au sein de chaque DGA. Objectif : diffusion d'une culture de gestion commune, responsabilisation des services opérationnels sur le suivi financier.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat des assemblées

- Préparation de la future mandature 2020/2026.
- Changement d'outil de transmission des actes au contrôle de légalité et formation à son utilisation (XActes).
- Nouvel outil de dématérialisation de convocation et des dossiers de conseil communautaire, de bureau et de commissions.
- Contribution à la mise en place d'un parapheur électronique.
- Gestion du SMAPE : soutien technique et administratif de la Direction des Ressources :
 - › Préparation, animation et suivi de trois comités syndicaux au cours desquels 28 délibérations ont été adoptées ;
 - › Préparation et exécution des budgets ;
 - › Suivi des baux et diverses conventions.

Archives, documentation

- Veille sur 666,7 mètres linéaires d'archives. Il a été procédé à l'élimination de 37,46 mètres linéaires d'archives correspondant à environ 1,460 tonne.
- Poursuite du travail de traitement des fonds, de tri et de reconditionnement des documents pour produire un récolement.
- Récupération des archives et dossiers de l'ex-communauté de communes de la Vallée de l'Échelle.
- Poursuite du traitement des archives des ex-communautés de communes Braconnie et Charente et Charente Boëme Charraud.
- Gestion d'une soixantaine d'abonnements.

Liaison du siège avec les établissements délocalisés et les communes

- Environ 24 929 kilomètres ont été parcourus pour transporter des documents (29 383 en 2018) :
 - › Pour les 38 communes de l'agglomération (ADS, communication...).
 - › Pour les établissements délocalisés (Espace Carat, Multi-accueil Les Poussins, La Nef, le Conservatoire, l'École d'Art, l'Alpha, Ecopôle de Frégeneuil, Stade d'athlétisme,

Centre sportif de Champniers, L'Épiphyte, ALSH de Dirac et de Roulet, RAM de Dignac...).

- › Pour les structures institutionnelles (Préfecture, Trésorerie ...).

SERVICE FINANCES

Outre les travaux traditionnels de préparation budgétaire et d'exécution financière et comptable, le service Finances a réalisé en 2019 les missions suivantes :

- Prise de décisions en matière de fiscalité :
 - › Fixation des taux 2020 de taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation foncière des entreprises (délibération n°2019.02.009) ;
 - › Taxe GEMAPI : fixation du montant attendu pour 2019 (délibération n°2019.02.005) ;
 - › Fixation d'un taux cible de TEOM à horizon 2020 à 10,30 % sur l'ensemble du territoire (délibération n°2019.04.070) ;
 - › Instauration d'exonérations en matière de cotisation foncière des entreprises (CFE) en faveur des établissements de vente de livres neufs au détail non labellisés LIR et extension de l'exonération de CFE aux librairies de référence (délibération n° 2019.09.244), en matière de taxe sur le foncier non bâti pour les terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique (délibération n° 2019.09.243), en lien étroit avec les services Culture et Agriculture.
- Opérations de transfert d'actif du Syndicat Nord Ouest Charente (NOC).
- Suite à la production de l'inventaire comptable de la collectivité issue de la fusion et de l'ajustement d'actif réalisé en conséquence, démarrage des opérations d'échange de fichiers indigo inventaire et indigo amortissements avec la Trésorerie. Il reste à travailler le guide des procédures devant permettre de consolider ce travail dans le temps.
- Suite à la définition des intérêts communautaires et au travail sur les compétences facultatives conservées par GrandAngoulême ou restituées aux communes au 31 décembre 2018, réunion de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) les 28 mai et 5 novembre 2019 et intégration de l'évaluation financière dans les attributions de compensation aux communes (délibération n°2019.12.364).

- Travaux et mise à jour des perspectives des différents budgets, en lien avec le financement prévisionnel des projets (BHNS, usine eau potable) et la définition des tarifs.
- Finalisation du financement de l'usine de production d'eau potable du Pontil.
- Poursuite de la mission d'élaboration d'un pacte financier et fiscal : présentation du diagnostic et restitution des groupes de travail, accompagnement des travaux de définition des actions en vue de l'adoption d'un premier volet du pacte.
- Mise en œuvre des préconisations de la Chambre régionale des Comptes (CRC) suite à la présentation du rapport d'observations définitives (délibération n°2019.05.136).
- Poursuite du projet de décentralisation d'une partie des travaux de la chaîne financière et comptable aboutissant début novembre 2019 à la mise en œuvre de 5 Unités de Gestion (UG). Accompagnement à la formation théorique et pratique des correspondants comptables sur les volets finances et exécution comptable des marchés publics. Redimensionnement de la direction des Finances autour de ses missions de base, redéfinition de son organisation et de ses missions. Animation du réseau des Unités de gestion.
- Passage à la signature électronique au 1er janvier 2019 pour la signature des bordereaux de titres et de mandats et travail en lien avec la DSI sur l'extension de l'utilisation du parapheur électronique.

SERVICE JURIDIQUE

- Poursuite des actes de transfert de patrimoine liés à la fusion des 4 anciennes communautés.
- Vente à DUVAL DEVELOPPEMENT ATLANTIQUE des parcelles nécessaires à l'implantation de la base logistique d'Intermarché.
- Négociation et conclusion du bail emphytéotique nécessaire à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'Espace Carat.

- Participation à la rédaction des actes nécessaires à la restitution des compétences (transfert aux communes de la gestion des biens).
- Passation d'un marché public pour assurer la responsabilité civile du maître d'ouvrage (RCMO) dans les opérations de déconstruction et de construction de l'Usine du Pontil.
- Travaux du BHNS : Gestion des recours de toute nature.

SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Mutualisation des achats

- Poursuite des groupements de commandes (notamment fourniture d'électricité, ouvrages d'art).
- Poursuite des réflexions sur la création d'une centrale d'achat public intercommunale.

Dématérialisation

- Mise en place de la nouvelle plateforme de dématérialisation suite à l'adhésion à l'Association Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA).
- Mise en place de la signature électronique des marchés publics par le biais de la nouvelle application de parapheur électronique (Ix-Parapheur) et de télétransmission des marchés au contrôle de légalité (Ix-Actes).

Marchés publics notables

- Travaux pour la mise en place d'installations solaires au centre aquatique Nautilus.
- PEM La Couronne - Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une passerelle piétonne pour le franchissement du faisceau ferroviaire.
- Fourniture et acheminement d'électricité et services associés (en groupement de commandes).



- Entretien, petites réparations et inspections détaillées d'ouvrages d'art (en groupement de commandes).
- Services de sécurité et de gardiennage (en groupement de commandes).

SYSTEMES D'INFORMATION

eAdministration

- Conduite de l'étude sur le numérique.
- Mise en place des modules Extranet et paiement en Ligne du conservatoire/epiphyte/École d'art.
- Mise en place du parapheur Électronique pour les bordereaux de mandat.
- Mise en place du paiement en ligne.
- Mise en place du parapheur électronique pour la commande publique et pour les bons de commande de la DSI
- Mise en place Nouveau Tiers de Télétransmission avec Préfecture.
- Mise en place de Nextcloud : outils collaboratifs et stockage en ligne hébergé localement.
- Intégration des documents d'urbanisme dans le Géoportail de l'Urbanisme.
- Diffusion d'Open Data et Partenariats.
- Passage d'IMuse (gestion du conservatoire) en mode hébergé.

Services en ligne / communication

- Mise en place du calendrier événementiel sur site GrandAngoulême.fr
- Création d'un système de navigation spécifique pour bornes (Forum Sport Santé Environnement et les Gastromades).
- Refonte système internet par wifi pour les invités et augmentation de la capacité (de 100 à 250 utilisateurs).
- Évaluation d'une nouvelle application web cartographique.
- Publication de l'Atlas de GrandAngoulême 2019.

Outils

- Équipement salles de réunion en multimédia et des salles : Formation CTA, CAO, Eaux Claires.
- Marché cadre vidéosurveillance (maintenance et nouveaux équipements).
- Refonte globale de la sauvegarde : logicielle, technique et plan de sauvegarde.
- Migration serveur antivirus.
- Augmentation du lien internet professionnel de 20 à 100Mb.
- Refonte globale de la sauvegarde : logicielle, technique et plan de sauvegarde.
- Catalogue de données SIG.
- Production d'une photographie aérienne et de ses produits dérivés.
- Fin de migration des postes Windows 7 en Windows 10.
- Montage du projet de refonte du câblage 25/27/29 Blv Besson Bey.

Projets métiers

- Cahier des charges GMAO effectué.
- SYSOCO : étude des doléances terminée.
- Mise en Production de l'outil "Lanceur d'Alertes".
- Étude Mutualisation supervision assainissement et eau potable avec Semea.
- Mise en place de la gestion du SPANC.

- Consultation logiciel métrologie assainissement.
- Création d'une application pour la gestion des locaux d'activité disponibles.
- Étude sur les besoins en observatoires de l'agglomération
- Stock magasin patrimoine.
- Projet MSFI : gestion de patrimoine globalisée sur ATAL.
- Installation nouvelle caisse Nautilus et test longue durée à fin de validation pour le déploiement complet.
- Mise en place de la crèche Provisoire.
- Mise en place logiciel transports Scolaires Anvergur.
- Nouvelle version Mnésys : logiciel gestion des archives;
- Installation déménagement nouvelle déchetterie à l'Isle d'Espagnac

GRANDS PROJETS 2020

- Mise en œuvre des actions définies dans le pacte financier et fiscal
- Poursuite de la mission numérique avec la mise en œuvre d'actions pour la e-administration
- Accueil des nouveaux conseillers communautaires et installation de la nouvelle assemblée communautaire

Direction de l'attractivité, de l'emploi et de l'économie



POINTS FORTS 2019

- Quartier de la gare : lancement des travaux de construction de 65 logements et d'une résidence pour personnes âgées.
- Lancement du projet de base logistique Intermarché.
- Adoption de la stratégie Territoire d'Industrie en partenariat avec l'Etat, la Région
- Organisation du 1er festival de l'innovation en partenariat avec la Technopole Eurekatech.
- Adoption du schéma local de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation.
- Convention avec l'Agence Française de Développement sur la coopération de GrandAngoulême avec le Mexique impliquant les acteurs locaux de l'Image : EESI, EMCA, ENJMIN, CIBDI, Eurekatech.
- Adoption du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 (5 décembre 2019).
- Mise en œuvre du schéma directeur du commerce.
- Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal à 16, le 5 décembre 2019.
- Lancement de l'expérimentation « Emploi du Conjoint ».
- Bien manger à l'école », c'est l'affaire de 28 communes qui participent aux actions du réseau.
- Lancement d'une mission de lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme avec la Mission Locale du Grand Angoumois, l'Etat, la Région et la CAF.
- Accompagnement pour la création d'une Monnaie Locale complémentaire « la Bulle ».

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Technopole

- La Technopole Eurekatech a été lancée officiellement en mars 2018 et en juin 2019, GrandCognac intègre la démarche.
- Eurekatech mets en avant 3 filières stratégiques afin de conforter les spécialisations du territoire :
 - › ImageNumérique et Industries culturelles et créatives ;
 - › Industrie du process, mécanique et électronique ;
 - › Industrie du luxe, du packaging.
- En 2019, les équipes ont organisé 34 événements réunissant 900 participants, accompagné 13 entreprises en incubation et 15 entreprises en pépinière et 16 en croissance.
- L'événement Eurekatech Fest en décembre 2019 a réuni une centaine de participants et a été l'occasion de mettre en avant les principales entreprises et entrepreneurs innovants de l'année.

Krysalide

- Ce programme ambitieux permettra au territoire de disposer d'un lieu dédié à l'innovation, au parcours entrepreneurial et à l'expérimentation H2.
- Les travaux, suite à la pause de la première pierre en 2018, se sont déroulés conformément au planning.
- Ce projet a permis au territoire d'être identifié et convié aux réflexions régionales autour des usages du vecteur hydrogène.

Entreprenariat

- **Programme d'incubation** : chaque année une dizaine de projets à caractère innovant dans les phases ante-crédation avec la mobilisation de consultants, un accompagnement régulier, la mise à disposition d'un espace de travail : 13 projets accompagnés, en partenariat avec les écoles du territoire, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de Développement et d'Innovation (A.D.I.).
- **Programme Pépinière** : 15 entreprises accompagnées par

l'équipe et des consultants.

- Accueil de groupe de jeunes collégiens dans le cadre de l'opération Start Up à l'école.
- 4^e Start Up Week-end organisé en novembre, en partenariat avec les Partenaires de la création d'entreprise, les écoles du territoire. Cette année la thématique « la ville durable » a réuni 60 participants.
- Poursuite, en partenariat avec l'incubateur Les Premières, d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement des projets innovants portés par les femmes.
- Participation au programme européen AYCH visant à accompagner les jeunes entre 18 et 30 ans dans une logique de projet pouvant éventuellement déboucher sur une création d'entreprise.
- Mise en œuvre de la Fabrique à Entreprendre dans les quartiers Politique de la Ville.
- La FAE, dispositif co-financé par la Banque des Territoires, la BPI et la région Nouvelle Aquitaine poursuit les objectifs :
 - › Animation et coordination des actions animées par les partenaires ;
 - › Clarifier le parcours du porteur de projet, majoritairement issu des QPV ;
 - › Accompagner l'entrepreneur implanté dans les quartiers.
 - › Sensibiliser à la création d'entreprise comme vecteur de création d'emploi.



- Les indicateurs 2019 sur la partie entrepreneuriat sont les suivants :
 - › Nombre de porteurs de projet sensibilisés (ateliers sensibiliser) : 104 ;
 - › Nombre de porteurs de projet accueillis et orientés : 164 ;
 - › Nombre de porteurs de projet formés à l'entrepreneuriat : 57 ;
 - › Nombre de porteurs de projet accompagnés vers la création/reprise : 108.

Innovation/Diversification/actions collectives

La plus grande partie de ces actions se déroulent sous couvert ou en partenariat avec la technopole.

- Appel à projets Innovation et Entrepreneuriat : 21 candidatures, 14 projets lauréats dont 8 projets en création et 6 projets en développement pour un accompagnement financier de 115 000 €.
- Rencontre Interclustering menée avec la technopole.
- 25 projets collaboratifs accompagnés, nécessitant des recherches de partenaires, des mises en relation avec des laboratoires ou des structures de transfert de technologies.
- Rencontre inter clustering entre les bassins de Cognac et Angoulême.
- Participation à des salons professionnels : Viva Tech, Virtuality, salon des entrepreneurs.

TEPOS entreprises / Économie circulaire

- **Tepos entreprises**
2^e session de l'accompagnement sur 2 ans de 10 entreprises pour gérer & économiser les énergies et développer les énergies renouvelables.
- **Schéma de la mobilisation de la ressource en bois**
Travail de prospection sur le territoire de l'agglomération auprès des propriétaires fonciers possédant une ressource en bois potentiellement destiné au bois d'œuvre ou à l'énergie.
- **Réseau de la chaleur secteur Girac/Camille Claudel**
En collaboration avec les services développement durable et énergie, la mise en place d'un réseau de chaleur bois entre les deux hôpitaux et tous les établissements satellites sur les bases de l'étude du CRER.
- **Production d'hydrogène vert local et transformation des flottes captives de GrandAngoulême**
Étant Lauréat à l'AMI Région NA / ADEME, lancement d'une étude de faisabilité en collaboration avec STORENGY & NEXEYA pour la production d'hydrogène vert (sur le site Lafarge) et le renouvellement progressif de parties de nos flottes captives (bus, BOM, camionnettes...)
- **Programme écologie industrielle territoriale**
Dans l'attente de la réponse de la Région NA et de l'ADEME pour savoir si GA est retenu) mise en place du dispositif sur 3 ans en collaboration avec les clubs d'entreprise (en particulier ALLIANCE) pour évaluer et mettre en place toutes les synergies possibles entre les entreprises.

Financement

- Prêt croissance : 5 bénéficiaires pour 180 000 € de prêt d'honneur.
- A.D.E.L. TPE : 36 bénéficiaires pour 264 000 € de subventions.
- Le dispositif Adel Tpe a été prolongé fin 2019 pour être reconduit en 2020.

Immobilier et foncier économique

- 90 sollicitations par des porteurs de projets ou entreprises pour une recherche immobilière ou foncière.
- Phase de programmation des projets emblématiques : Base Intermarché Roulet, extension tranche 3 Euratlantic et Chez Nadaux.
- Poursuite du dispositif d'aide à l'immobilier centré sur

la rénovation des bâtiments d'activités économiques des entreprises.

- 6 ventes foncières représentant 281 110 m² (dont 22,9 ha pour Intermarché).
- Inauguration de la MSA en novembre et déménagement des équipes de Solocal en décembre.
- Début de la mission de prospection Regional Partner.

Enseignement supérieur, recherche, transfert de technologie et vie étudiante



- Poursuite du soutien financier à l'Université de Poitiers pour les programmes de recherche INSECT et NUMERIC qui ont permis l'émergence du Fabricc : groupe de recherche interdisciplinaire dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC).
- Soutien à l'École Européenne Supérieure de l'Image à hauteur de 140 K€.
- Budgets spécifiques dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante et poursuite du partenariat avec le Centre d'Information Jeunesse : organisation de nombreux événements lors du Mois d'accueil « Angou'Mois Etudiants » à la rentrée en octobre.
- Poursuite et élargissement de l'offre Pass'Etudiants.
- Attribution d'une subvention à l'association Sport Culture Campus Universitaire de la Charente (SCCUC) pour soutenir son programme d'action.
- Adoption du Schéma local d'Enseignement Supérieur.

EMPLOI, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Emploi

- Contribuer au forum du recrutement permettant d'accueillir quelque 3 000 visiteurs sur une journée avec 131 exposants et plus de 500 offres d'emplois.
- Expérimentation d'un dispositif d'accompagnement pour « l'emploi du conjoint » afin de faciliter les processus de recrutement exogène. En 2019, 10 personnes ont bénéficié de ce dispositif innovant.
- Ouverture d'un site école de la deuxième chance pour former des stagiaires âgés entre 16 et 35 ans.

Plan local pour l'insertion et l'emploi

- Poursuite des actions menées dans le cadre du protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020 signé entre l'Etat, le Département et l'agglomération afin d'accompagner individuellement des demandeurs d'emploi en difficulté et mobilisation de près de 300 000 € en faveur de ces actions.
- Accompagnement de 594 personnes dans le cadre du PLIE dont 242 nouveaux accompagnés (45% de bénéficiaires des minima sociaux, 27% des jeunes en difficulté, 13% de chômeurs de longue durée, 14% de résidents en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et 1% autres).
- Résultats du dispositif : 277 mises en situation de travail de courte durée (moins de 6 mois), 80 mises en situation



de travail de longue durée (plus de 6 mois), 102 actions de formation et 84 retours durables à l'emploi.

Insertion dans les marchés publics

- 41 161 heures de travail réalisées en 2019 soit 22.6 équivalents temps plein, 143 personnes ayant bénéficié de missions dont 54 % résident en QPV, une durée moyenne des missions de 288 heures.
- Poursuite de l'expérimentation relative à la mise en place d'une plateforme départementale de recrutement dans le cadre des clauses d'insertion, en partenariat avec l'État et le Département de la Charente, afin d'accompagner les entreprises ayant des obligations d'insertion et de construire de véritables parcours d'insertion en faveur des demandeurs d'emploi. Cette mission est confiée au FAF.TT, devenu AKTO suite à la fusion des OPCO.

Économie Sociale et Solidaire

- Mise en œuvre d'un plan de soutien et de développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire : développement des Instants Solidaires, moments conviviaux de rencontres, de travail et de réalisation d'affaires entre acteurs de l'ESS.
- Bonification au titre de l'ESS et de l'économie Circulaire de 20 000 € dans le cadre de l'appel à projets « entrepreneuriat Innovation ».
- Accompagnement au développement de coopérative d'activité et d'emploi (CAE) dans le domaine agricole, de l'artisanat du Bâtiment (Alterbative) et généraliste (Heliscoop).
- Aide au démarrage de la société coopérative d'intérêt collectif L'autre Librairie.
- Accompagnement de l'association Poivre pour la création d'une Monnaie Locale Complémentaire « la Bulle » afin de favoriser un développement économique endogène s'appuyant sur des acteurs économiques ancrés durablement sur le territoire.

COHESION SOCIALE/ POLITIQUE DE LA VILLE

- L'année 2019 a été marquée par le bilan de quatre années du contrat de ville, partagé avec 80 acteurs locaux de la politique de la ville lors d'un Carrefour des quartiers le 12 septembre à l'espace Matisse à Soyaux. Les perspectives dégagées lors de cette journée ont été inscrites dans un nouveau protocole 2020-2022 annexé au contrat de ville. L'emploi sera un axe renforcé pour GrandAngoulême sur cette période.
- Par ailleurs, GrandAngoulême a consolidé en 2019 la cohésion sociale sur son territoire et plus spécifiquement dans les quartiers prioritaires du contrat de ville sur quatre politiques ;
 - › La création d'activités économiques avec la Fabrique à Entreprendre avec ses permanences hebdomadaires dans les 5 quartiers prioritaires et ses ateliers mensuels qui s'inscrivent dans la politique économique de GrandAngoulême ;
 - › l'insertion professionnelle par la formation aux métiers du numérique sans préalable de diplôme à la Grande Ecole du Numérique mise en place par la Cci Charente et que soutient GrandAngoulême à hauteur de 15 000 € ;
 - › La lecture publique pour tous avec le soutien à un poste de coordonnateur linguistique qui a pris ses fonctions en décembre à la Mission Locale du Grand Angoumois avec une aide de 15 000 € ;
 - › La médiation sociale dans l'espace public sur les 38 communes à laquelle GrandAngoulême a consacré en 2019, 351 000 €.
- GrandAngoulême poursuit les actions pour l'accès aux droits et pour l'égalité femmes-hommes sur l'espace public par la sensibilisation des professionnels du territoire : en 2019, des agents des communes d'Angoulême, de Soyaux et de La Couronne ont suivi cette sensibilisation. Ce volet est soutenu à hauteur de 42 000 €.
- Au total, 23 projets favorisant la cohésion sociale du territoire ont été soutenus auprès de 19 porteurs et pour un montant total de 466 000 €.

PARC DES EXPOSITIONS ESPACE CARAT



- L'Espace Carat a accueilli 166 773 personnes dont 35 600 pour les concerts et spectacles.
- 75 manifestations ont été accueillies, ce qui représente 189 jours d'occupation par les clients pour le montage, l'exploitation et le démontage, à savoir :
 - › 13 concerts et spectacles ;

- › 45 évènements d'entreprises ;
- › 13 salons (12 publics, 1 professionnel) ;
- › 2 congrès ;
- › 1 évènement sportif ;
- › 1 évènement ludique : Ludopark.

COOPÉRATIONS INTERNATIONALES ET CONTRACTUALISATIONS

Contractualisations et cofinancements

- Lancement de la concertation sur les futurs fonds européens 2021-2027 : définition par les élus des orientations souhaitées par délibération du 23 mai 2019, questionnaire à destination des communes, mise en place d'ateliers de concertation, Contribution au futur programme auprès de la région Nouvelle-Aquitaine (phase diagnostic).
- Une 3^e année de contractualisation avec l'État en faveur des communes rurales :
 - › 23 communes de l'agglomération concernées par le contrat de ruralité 2019 ;
 - › 6 projets communaux cofinancés par l'Etat pour 137 222,35€ de financements attribués.
- Un essor dans l'accompagnement des communes :
 - › 27 communes ont sollicité GrandAngoulême sur des recherches de cofinancements en 2019 (contre 24 en 2018) ;
 - › + 26% de demandes entre 2018 et 2019, avec des projets tels que l'agrandissement de la maison de santé de Dignac ou le réaménagement du centre-bourg de Sers.
- De nouveaux projets structurants de GrandAngoulême soutenus en 2019 : 19 candidatures déposées ; 10 candidatures retenues dont la phase 2 du Pôle d'échanges multimodal d'Angoulême ou la centrale photovoltaïque de la station d'épuration de Fléac.
- Des perceptions de recettes dynamiques sur les grands projets :
 - › 29 opérations ont été suivies par le service en 2019 ;
 - › Clôture de plusieurs grandes opérations génératrices d'importantes recettes dont le BHNS ;
 - › Recettes 2019 pour les dossiers suivis par notre pôle : 5 490 440 € dont 30% provenant du Département, 12% de la Région, 54% de l'Etat, 4% d'autres organismes.

Coopérations internationales

- **Projet AYCH** : 31 ateliers d'initiation à la créativité et à l'entrepreneuriat réalisés bénéficiant à plus de 283 jeunes du territoire. 14 jeunes ont bénéficié d'une mobilité européenne chez l'un de nos partenaires.
- **Projet WomArts** : Près de 300 personnes ont participé à la 1^{ère} édition de WomAnim : une journée dédiée aux



créatrices d'animation en partenariat avec Magelis, la Cité, l'EESI et le festival du Court ! La réalisatrice roumaine Anca Damian est venue présenter en avant 1^{ère} l'Extraordinaire Voyage de Marona.

- Finalisation des actions du projet européen REHABILITE avec la rénovation énergétique des bureaux du 139 rue de Paris.
- Approbation d'un projet de coopération européenne par l'Union européenne, déposé dans le cadre du programme H2020 : projet HUB-IN, sur l'innovation dans les centres urbains (537 000 € sur 3 ans, financé à hauteur de 100%).
- Signature de la convention cadre avec l'Agence Française de Développement sur notre coopération avec le Mexique (projet Confluence créative) : soutien de 715 000 € sur trois ans au bénéfice de notre territoire et d'acteurs de l'écosystème Image : EESI, EMCA, ENJMIN, CIBDI, EurekaTech.

MARKETING ÉCONOMIQUE

- Promotion territoriale exogène :
 - › Création et diffusion à 1000 ex de la nouvelle plaquette de promotion territoriale ;
 - › Diffusion de + 8 000 documents promotionnels.
 - › Création et mise en ligne du site d'attractivité territoriale www.absolument-angoulême.fr ;
 - › + de 40 de publications presse régionale, presse spécialisée et nationale et /e-presse de marketing territorial : Capital, L'étudiant, Le Nouvel Economiste, L'Express, Les Echos ;
 - › Participation et organisation de 15 évènements professionnels dont: Salon des entrepreneurs -Paris, au Salon de l'Immobilier d'entreprises SIMI- Paris, Salon des Étudiants -Bordeaux.
- Animation territoriale économique :
 - › Campagne presse / e-presse de promotion des dispositifs économiques : Charente Libre, Sud-Ouest, Petit Economiste, L'entrepreneur Charentais, Journal des professionnels, L'entrepreneur ;
 - › Participation au Salon des métiers, de la formation et de l'orientation FOFE -Angoulême, au Forum du recrutement / emploi, aux Gastronomades, au salon de l'Habitat ;
 - › Organisation d'évènements professionnels : pose de la première pierre de Krysalide, petit-déjeuner thématiques, business contact, remise de prix d'appel à projets, rencontre annuelle de l'ESS ;
 - › Création de supports promotionnels des produits et services de la direction (plaquettes, kakémonos, flyers, supports digitaux, affiches...) ;
 - › Lancement du projet « Accueil des nouveaux arrivants » pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements et fidéliser leur collaborateurs.

AGRICULTURE - ALIMENTATION

- Foncier : signature d'une convention de partenariat avec la SAFER Nouvelle-Aquitaine.
- Opération de sensibilisation d'agriculteurs de + de 52 ans et d'élus locaux avec 8 rencontres collectives et des rencontres individuelles pour inviter les agriculteurs à être accompagnés dans leur projet de transmission par le point Accueil-Transmission de la Chambre d'agriculture.
- Nouvelle démarche Recherche Action avec Les Greniers d'Abondance sur la résilience alimentaire portée par des collectivités territoriales. GrandAngoulême est territoire pilote du programme ORSAT (Organiser la résilience des systèmes alimentaires des territoires) financé par l'ADEME.

- Filières : réalisation d'une étude des productions maraîchères biologiques en Charente avec la Maison de l'Agriculture Biologique et lancement d'une étude d'opportunité économique de structuration de la filière légume avec le cabinet Triesse Gressard.
- Changements de pratiques vers l'agroécologie : programme VITIRev.

Sensibilisation à l'agriculture et alimentation dans le cadre du réseau « Bien manger à l'école » et du partenariat avec les Gastronomades



- Deux groupes de travail réunis sur l'année sur les thématiques : agriculture- alimentation, foncier installation transmission.
- « Bien Manger à L'école » :
 - › 3 formations financées par GrandAngoulême (Valorisation des Protéines Végétales - Les Justes Cuissons - L'éveil O Goût) ;
 - › des réunions de réseau : échanges autour de la charte - de l'actualité (Loi Egalim)... ;
 - › des groupes techniques : préconisation de la Loi Egalim / création d'un livre de recettes alternatives (végétarien) / création d'un outil pour recenser les achats alimentaires des restaurants scolaires (% achats de proximité et/ou issus de l'Agriculture Biologique et/ou Sous Signe de Qualité).

TRÈS HAUT DÉBIT/ NUMÉRIQUE

- Validation le 26 septembre 2019 de la signature d'une convention de prise en charge des coûts d'exploitation du réseau des 3 ex CDC (réseau de montée en débit et FFTO pour les ZAE construit par le SDEG et transféré à Charente numérique sur le territoire des 22 communes périurbaines) entre le SDEG, Charente numérique et GrandAngoulême.
- Avenant n°10 à la DSP SOLTICE évolution du catalogue de service pour les TPE et sites publics.
- Lancement d'une mission de construction de la stratégie numérique de la collectivité avec le Cabinet PIM (Public Impact Management). Réalisation de la première phase du projet à travers l'étude des services numériques qui pourraient être offerts aux usagers de GrandAngoulême et des usages du numérique qui faciliteraient le quotidien des agents de la collectivité. Une série d'ateliers et de rencontres a été organisée avec les agents de la collectivité, les élus, les usagers et les partenaires extérieurs au cours des mois d'octobre et novembre 2019.
- Animation territoriale :
 - › Trois comités de suivi de la DSP SOLSTICE ;
 - › Un comité de suivi avec l'opérateur orange sur la zone AMII ;
 - › Deux comités charte antenne réunis autour des 4 projets d'implantation antenne mobile.

COMMERCE

- Création d'un dispositif d'aide aux communes en faveur des commerces et de l'artisanat de proximité dans les centres-bourgs, voté le 10 avril 2019 : taux d'aide de 20% à hauteur de 100 000 euros HT pour les acquisitions et de 180 000 euros HT pour les travaux.

Élaboration du Règlement Local de Publicité (RLPi)

- GA lauréate de l'appel à projet national de l'Etat pour une subvention attribuée de 10 000 euros.
- Arrêt du projet le 19 décembre 2019, après une large concertation.
- Cinq zones de publicité (ZP) sont instaurées :
 - › ZP1 autorisant la publicité uniquement le mobilier urbain ;
 - › ZP2 où s'ajoute la publicité murale de 4 ou 8m² ;
 - › ZP3 où s'ajoute la publicité scellée au sol et/ou lumineuse de 8m² ;
 - › ZP4 qui concerne l'espace ferroviaire, et où s'applique les règles de la ZP3 avec une interdistance de 150m. Ces 4 ZP concernent les 18 communes appartenant à l'unité urbaine d'Angoulême ;
 - › La ZP5 autorisant la publicité murale de 4m² concerne exclusivement les 20 communes hors unité urbaine d'Angoulême.

Animation territoriale

- Deux COPILs du PAATD (Juillet et novembre).
- Deux nouveaux membres signataires de la convention PAAT (Les Greniers d'Abondance, Les Compagnons Du Végétal) soit 17 partenaires au total.



- Sur tout le territoire, une règle unique d'extinction des publicités et enseignes lumineuses est définie : 21h-7h (au lieu de 1h-6h, plage horaire nationale).
- Création d'outils de communication spécifiques dans le cadre des travaux du BHNS, en lien avec les services Mobilités et Communication dont l'objectif a été de soutenir les commerçants (soutien important rue de Bordeaux).
- Validation le 19 décembre 2019 de l'avenant n°1 à la convention cadre Action Cœur de Ville d'Angoulême qui fait évoluer le programme en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), opération introduite par la loi ELAN du 23 novembre 2018 et qui intègre toutes les dimensions d'un projet urbain : habitat, commerce, développement économique, accès aux services, valorisation du patrimoine, aménagement urbain, etc.
- L'objectif d'élargir le dispositif ORT à d'autres communes « pôles secondaires ».
- Accompagnement à la définition des périmètres de centralités pour les communes hors PLUI : réunions collectives et individuelles.
- À la suite de l'étude de valorisation du foncier commercial des centres-villes et centres-bourgs menée par l'Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine, lancement avec la SEMAEST d'une étude de faisabilité sur une stratégie d'intervention foncière partagée avec les acteurs du territoire- EPFNA, SEM Territoires-Charente, OPH, la Caisse des Dépôts et Consignations et différentes communes de l'agglomération.
- Réalisation d'études de requalification sur les zones commerciales de Chantemerle à La Couronne et du Parc des Montagnes à Champniers qui font ressortir des enjeux différents :
 - › Zone de Chantemerle : reconnaissance par le groupe Ceetrus, propriétaire, de l'importance stratégique du site et positionnement du site comme site prioritaire au niveau national ;
 - › Parc des montagnes : agencement global de la zone avec la SEM Territoires Charentes, suivi du schéma directeur des voiries avec la direction Services Techniques sur le barreau Nord et la rue de l'Arétier, dessert en bus et complément de signalétique d'entreprise.

PLANIFICATION URBAINE

Plan local d'urbanisme intercommunal partiel

Le plan local d'urbanisme intercommunal partiel à 16 communes a été soumis à enquête publique du 20 mai au 5 juillet 2019 puis modifié pour tenir compte des avis des communes et des personnes publiques associées et des observations du public, et approuvé le 5 décembre 2019.

- Ce document définit un parti d'aménagement économe de l'espace avec une réduction de 54% de la consommation

tion par l'urbanisation.

- Il intègre les dispositions du schéma de cohérence territoriale en imposant des densités urbaines plus fortes et en protégeant les espaces boisés, les pelouses sèches, les zones humides de la trame verte et bleue.
- Il prévoit un renforcement des centralités notamment commerciales en intégrant les règles du schéma du commerce.
- Il définit à ce titre des zones d'urbanisation futures bien reliées aux centralités existantes entre autres par le réseau viaire (véhicules et cheminements piétons).

Évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale

- De mars à décembre 2019 a été menée l'évaluation à 6 ans du SCOT approuvé le 10 décembre 2013.
- Cette évaluation a été l'occasion d'un enrichissement considérable du diagnostic de territoire de l'agglomération.
- Elle a mis en lumière toute l'utilité du SCOT notamment en termes de protection des espaces naturels, de règles de densité et d'économie d'espace. Elle a aussi montré qu'il était nécessaire de le faire évoluer sur :
 - › L'enrichissement de la trame verte et bleue ;
 - › Les objectifs en matière de besoins en logement pour être en cohérence avec le programme local de l'habitat ;
 - › Le traitement de secteurs à enjeu en termes de reconversion ;
 - › La mise à jour de la stratégie de développement économique ;
 - › Les orientations relatives aux déplacements ;
 - › Le document d'aménagement artisanal et commercial pour intégrer complètement les choix du schéma du commerce, notamment ...

Les plans locaux d'urbanisme communaux

- Les révisions des PLU des communes de Brie, Trois-Palis, Voeuil-et-Giget et Vouzan ont abouti en 2019.
- Les autres PLU ont évolué par des déclarations de projet.
 - › Pour le projet de plateforme Intermarché à Rouillet-Saint-Estèphe ;
 - › Pour le projet d'aménagement du quartier du Plantier de Maine Gagnaud à Ruelle-sur-Touvre ;
 - › Pour la réalisation d'un parc photovoltaïque sur un délaissé routier au bord de la RN 10 à Rouillet-Saint-Estèphe ;
- De plus, neuf modifications de PLU dont huit simplifiées ont été approuvées par le conseil communautaire en 2019.
- Grâce et en coopération avec nos collègues du SIG, tous les documents de planification sont, depuis le dernier trimestre 2019, en consultation sur le site internet de GrandAngoulême.

Action foncière

- 3144 déclarations d'intention d'aliéner ont été traitées.
- Le droit de préemption a été mis en œuvre à 13 reprises, dont 12 fois par l'établissement public foncier Nouvelle-Aquitaine.

ORU/GRANDS PROJETS

ORU

- Poursuite du travail sur la Convention partenariale ORU et validation par le Conseil Communautaire de Grand Angoulême d'une enveloppe de 9M€ d'investissement.
- Rédaction de plusieurs chartes encadrant la conduite des projets « ORU » : Charte de relogement, Charte de la reconstitution de l'offre de logement démolis, Charte de la relation citoyenne.
- Poursuite de la définition de la reconstitution de l'offre des logements démolis dans le cadre des ORU.

- Lancement du travail de renouvellement de la Charte d'insertion sociale.
- Réalisation des premiers travaux sur les deux quartiers avec la démolition de l'ancienne école Raoul Boucheron sur BAGF et réfection du carrefour de l'avenue de l'Étang des Moines et de la rue du 19 mars 1962 à l'Étang des Moines, et poursuite des acquisitions foncières pour la réalisation de ces projets.
- Renfort de l'équipe projet par l'embauche d'une cheffe de projet ORU en août 2019.
- Préparation de l'ouverture des Maisons de projet sur chaque quartier.
- Candidature retenue, à l'été 2019, à l'Appel à Manifestation d'intérêt pour des quartiers à énergie positive et à faible impact carbone lancé par l'ADEME. Cette éligibilité permet à GrandAngoulême et aux partenaires de l'ORU de bénéficier d'un accompagnement, d'une expertise et une mise en réseau sur des sujets environnementaux tels que la mise en place de réseau de chaleur, l'auto-consommation, la biodiversité, les études carbone...
- Préparation du marché de prestation de la mission OPCU, Ordonnancement Pilotage et Coordination Urbaine couvrant la période de la convention ORU (2020-2027) nécessaire à la bonne conduite des opérations et au suivi des chantiers.

Quartier gare

- Lancement des travaux sur les tranches 1-2 (réalisation de 65 logements dont 12 logements adaptés à la vieillesse et au handicap à loyers accessibles) et de la tranche 3 de Didelon (Résidence Personnes Âgées).
- Validation de la programmation définitive sur Didelon Tranche 4.
- Évolution du PC sur Renaudin.
- Avancée des travaux sur les espaces publics et définition des projets de parkings EFFIA, avec un lancement des travaux en Octobre 2019 ; Création d'un parking temporaire sur Didelon par substitution au parking Renaudin.

Stratégie foncière

- Conventionnement triparti EPF-Agglomération communes avec les communes de Sers, Vœuil, Rouillet et Jauldes, dans le cadre de la reconversion de friches, la densification urbaine et la mixité sociale.

Grands projets

- Réalisation d'études pour le réinvestissement et le développement urbain des secteurs de Barrouilhet à Angoulême, le quartier Gare à La Couronne et Maine Gagneau à Ruelle ainsi qu'un travail sur l'armature ur-

baine et les déplacements sur l'Agglomération et plus particulièrement sur l'hyper-centre d'Agglomération.

HABITAT/LOGEMENT



- L'année 2019 a été consacrée en grande partie à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025. Le projet de PLH, avant consultation des communes, a été adopté lors du Conseil communautaire du 5 décembre 2019.
- Le travail partenarial mené sur huit mois, avec une large association des communes et des acteurs de l'habitat à chaque étape des travaux de construction du PLH a permis de définir 5 orientations stratégiques déclinées en fiches actions :
 - › La transition écologique et sociétale au service de l'attractivité du territoire ;
 - › Les besoins des habitants ;
 - › La reconquête de l'existant et des centralités ;
 - › Articulation de l'offre nouvelle avec les stratégies d'aménagement ;
 - › La création des conditions de réussite pour la feuille de route.
- Les objectifs retenus en termes de production de logements sont les suivants :
 - › Production de 550 logements supplémentaires par an, soit 3 300 sur la durée du PLH ;
 - › 20 % de cet objectif sera de remettre sur le marché des logements vacants, soit 107 logements par an et près de 644 sur la durée du PLH ; le taux de vacance sur le territoire de l'agglomération s'élève à environ 9%, représentant 7 000 logements. L'objectif est de faire diminuer la vacance de 1% à la fin du PLH 2020-2025 ;



- › La diversification de la production avec un objectif de 37,5 % de l'offre globale en logements locatifs sociaux (publics et privés) et une diversification des typologies pour répondre aux besoins des ménages composés d'une ou deux personnes dont 30 % en PLAI ;
- › Une territorialisation des objectifs de production de logements par profil de communes et à la commune, à l'exception des communes rurales où l'objectif est mutualisé pour le privé conventionné.
- Le budget prévisionnel du PLH pour GrandAngoulême représenterait près de 11,8M€ pour la mise en œuvre de cette feuille de route ambitieuse sur la période 2020-2025.
- Accompagnement financier de la production nouvelle des bailleurs publics : suite au lancement par GrandAngoulême d'un appel à projets pour la production et la réhabilitation de logements sociaux et la création de logements et d'hébergements d'urgence en janvier 2019, les opérations retenues en octobre sont répartis comme suit :
 - › Production nouvelle : 19 opérations, représentant 246 logements à loyer accessible et très accessible pour un total de subventions accordées par GrandAngoulême s'élevant à 1 712 550 € ;
 - › Réhabilitation : 5 opérations, portant sur 86 logements pour un total de subventions accordées par GrandAngoulême s'élevant à 247 000 € ;
 - › Logement et hébergement d'urgence : une opération portée par la commune de Mornac portant sur la réalisation d'une halte de nuit soutenue par GrandAngoulême à hauteur de 10 000 €.
- Pour le parc privé / Lutte contre l'habitat indigne, rénovation thermique et adaptation en faveur du maintien à domicile des personnes âgées: près de 150 porteurs de projets soutenus (propriétaires occupants et bailleurs) dans le cadre du Programme Habiter mieux de l'ANAH par GrandAngoulême sur les 38 communes, pour un total de 375 K€.
- Huit subventions « PASS' INVESTISSEMENT » pour sortir des immeubles de la vacance en vue de leur remise sur le marché locatif (119 K€).
- Accession sociale à la propriété dans l'habitat ancien à rénover : 47 projets soutenus pour un total de 255 K€ investis par l'Agglomération, (PASS'ACCESSION).
- Prise en compte des publics spécifiques et lutte contre le mal-logement : 2 lits haltes soins santé créés pour un total de subventions de 20 000 € à destination des sans-abris pour un accompagnement en sortie d'hospitalisation.
- Opérations en faveur de la mixité sociale dans le parc de logements publics : 2 Conférences intercommunales du Logement qui ont permis de valider :
 - › La Convention Intercommunale d'Attribution de logements sociaux, qui définit notamment les objectifs d'attributions de logement aux publics prioritaires ;
 - › La création d'un observatoire de l'occupation et des équilibres de peuplement du parc social.

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

- Le service commun ADS a instruit pour le compte des communes, au cours de l'année 2019, 7 064 Actes dont :
 - › 918 permis de construire ;
 - › 63 permis d'aménager (lotissement – aménagement de bourg etc...) ;
 - › 61 Autorisations de Travaux (travaux dans les Etablissements Recevant du Public - ERP) ;
 - › 20 demandes d'Enseigne.

CHIFFRES CLÉS

6 000 participants
au menu Gastronomades.

4 PLU communaux
révisés, 3 déclarations de projet,
9 modifications de PLU.

2 900 déclarations d'intention
d'aliéner traitées.

1,7 Million d'euros
engagés en faveur de la création de
près de 250 nouveaux logements
sociaux sur le territoire.

Plus de 375 K € investis
pour la rénovation de l'habitat privé.

560 k€ + aide immo d'aide apportées aux entreprises en création, développement...

108 projets d'entreprises ou d'entrepreneurs accompagnés.

3 000 visites - 300 emplois pour le Forum du Recrutement.

466 K€ de soutien en faveur de la cohésion sociale pour 19 porteurs de projets.

5 490 000 € de recettes
liées aux cofinancements.

7 064 actes pour les
Autorisations des Droits des Sols

GRANDS PROJETS 2020

- Révision du schéma de cohérence territoriale lancée le 13 février 2020 avec une première démarche partenariale d'enrichissement de la trame verte et bleue.
- Lancement du plan local d'urbanisme intercommunal à 38 communes.
- Ouverture du Technoparc Krysalide.

Direction de la **proximité**



POINTS FORTS 2019

- Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (P.E.A.C.) s'installent désormais dans le paysage éducatif et culturel en doublant le nombre de semaines de résidence, de 15 à 30 semaines.
- Le service « Ville et Pays d'art et d'histoire » travaille sur un projet de valorisation numérique des principaux monuments emblématiques du territoire. Le premier chantier concerne l'évolution de la ville d'Angoulême en 3D au travers de ses grandes périodes historiques. Une fois achevée, la maquette numérique sera installée provisoirement à l'Alpha avant d'intégrer l'accueil de l'Office de Tourisme.
- Une étude de faisabilité est en cours afin de dimensionner un futur bâtiment destiné à abriter à moyen terme le conservatoire et l'école d'art de GrandAngoulême.
- GrandAngoulême est désormais compétent sur la politique sportive en faveur des clubs et sportifs de haut niveau.
- Suite à l'étude menée en 2017 et 2018, GrandAngoulême a défini et validé sa compétence en matière de petite enfance et d'enfance jeunesse :
 - › coordination communautaire en matière de politiques Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale ;
 - › coordination de proximité en lien avec les équipements et services communautaires, qui l'étaient auparavant et sont désormais gérés par GrandAngoulême ;
 - › compétence transitoire TAP et périscolaire sur les communes de l'ex CBC (jusqu'au 6/07/2019).
- Le Schéma de mutualisation des services a été adopté en juin 2019. Il fixe les principaux axes de coopération intercommunale.
- Afin d'améliorer l'offre de soins sur le territoire, d'offrir aux habitants un cadre de vie favorable à la santé et de mieux intégrer ces questions dans les actions menées par GrandAngoulême, un chargé de mission santé – santé environnementale a été recruté pour mettre en œuvre le plan d'actions adopté par le conseil communautaire en 2018.
- La direction du tourisme a été mobilisée sur la réalisation d'une fête du fleuve les 4 et 5 mai 2019, dans la cadre d'une coopération engagée avec 4 agglomérations traversées par le fleuve (GrandAngoulême, GrandCognac, Saintes et Rochefort).

CULTURE

Politique Image et bande dessinée

- Le Pôle culture gère l'ensemble des dossiers image et bande dessinée de l'agglomération, hormis le dossier Magelis. Cette politique image est aujourd'hui structurée par :
 - › L'accompagnement stratégique et logistique, suivi général du Festival international de la bande dessinée ;
 - › Le suivi des Conseil d'administration de l'Ecole européenne supérieure de l'image ;
 - › La participation et le suivi du Conseil d'administration de l'association pour le développement de la bande dessinée ;
 - › La participation et le suivi du Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ;
 - › Partenariats divers avec des auteurs de bande dessinée, éditeurs et ateliers ;
 - › Structuration d'une politique d'éducation à l'image en lien avec les studios de cinéma d'animation Blue spirit, 2d3d, 2 minutes, Prima Linea, studio Hari ;
 - › Mise en œuvre logistique des partenariats avec le Festival du Film francophone ;
 - › Mise en œuvre d'un plan d'actions de soutien aux auteurs de bande dessinée.

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

- Dernière année scolaire de la convention triennale.
- En trois années :
 - › 35 communes participantes ;
 - › 92 structures d'accueil jeunes (écoles, centres de loisir...etc.) ;
 - › 11 498 enfants ont été concernés ;
 - › 142 résidences d'artistes organisées dans les communes ;
 - › 157 intervenants artistiques ;
 - › 6887 heures d'interventions ;
 - › 20 partenaires culturels.
- Projet global :
 - › En 2019, GrandAngoulême poursuit la croissance de son activité dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en doublant le nombre de semaine de résidence. Passant de 30 semaines à 62 semaines.
- GrandAngoulême a, de plus, organisé :
 - › la deuxième édition du forum « éducation et culture » ;
 - › un comité technique toutes les 6 semaines réunissant 12 établissements culturels ;
 - › un livret de référence de l'éducation artistique et culturelle.
- Focus sur le Festival en Cages 2019 :
 - › Accompagnement sur la coordination, la programmation et la communication du festival organisé par le Centre social et culturel de la Grand Font, présence et implication des établissements culturels de GA.

Les subventions

- › Nombre de dossiers traités: 61 ;
- › Montant des subventions attribuées: 1 042 300 €.

Festivals



Les Soirs bleus 2019

2^e édition des Soirs Bleus du 15 juin au 29 septembre 2019 sur l'ensemble du territoire :

- Programmation itinérante de spectacles et de concerts sur la période estivale gratuits pour le public.
- Budget : 60113€.
- 29 communes participantes (+ 3 communes).
- 37 dates (+ 8 dates).
- 48 représentations (+ 15 représentations).
- Fréquentation : 13450 spectateurs (+ 16,60%)/
- Une soirée d'ouverture renforcée :
 - › Programmation et interventions conjointes de nos équipements ;
 - › Fréquentation importante ;
 - › Qualité de l'organisation (Saint-Saturnin, GrandAngoulême, équipements...);
 - › Signature d'une convention avec l'INRAP, permettant une médiation culturelle sur les fouilles archéologiques ;
 - › Budget : 79 770 € avec la communication / 60 683 € sans la communication ;
 - › Nombre de spectateurs : 13 550 (+ 32%).

Mars en Braconnie 2019

16^e édition du festival Mars en Braconnie du 20 au 31 mars 2019.

- Une programmation pluridisciplinaire sur 12 communes de GrandAngoulême.
- Budget: 67 067 €.
- 12 communes participantes (+ 3 communes).
- 33 représentations dont 12 jeune-public.
- Fréquentation : 2985 spectateurs (+6%).
- Jeune public : 1665 scolaires et ALSH (+ 64%).
- La mobilisation associative a été encore très forte cette année. 9 associations communales ont participé à cette édition.

L'Alpha 2019

- Adhésion gratuite, 40h d'ouverture non-stop sur 5 jours, accessible à tous et pour tous les publics.
- Activités
 - › Événementiel/ activités culturelles : Fréquentation en hausse + 5 % ;
 - › 10 125 personnes pour 173 RDV (hors FIBD) ;
 - › Exposition FIBD Walking Dead : 13 000 visiteurs ;
 - › Global sur 1 'année : 26 125 visiteurs.
- Passage / Fréquentation de l'établissement
 - › +5% de passage par rapport à 2017 ;
 - › 185 102 passages ;
 - › +0,7% de prêt par rapport à 2017 ;
 - › 569 264 prêts ;
 - › +29% d'inscrits en 2 ans à l'Alpha ;
 - › 26 244 inscrits à l'Alpha (en 2 ans +7 546 personnes) ;
 - › +20% d'inscrits sur le réseau par rapport à 2016 ;
 - › 44 600 inscrits sur le réseau (, + 29% sur l'Alpha) ;
- Nombre d'inscrits de - 18 ans : 7 008 personnes (27%).
- 186 visites de scolaires et centres de loisirs et 3 850 personnes.
- Collections : 9385 documents achetés.
- Actions hors murs : 2016 : 10 actions / 2017 : 16 actions / 2018 : 21 actions.

Focus - « Traits d'humour »

- Trois mois / 64 rdv / 2 expositions
- Des rencontres et des conférences.
- Mixité des publics.
- Hausse de la fréquentation de + de 25% sur octobre et novembre.

Le Réseau Papillon Lecture

- Activités
 - › 50 actions suivies par près de 1 400 personnes ;
 - › 9 600 passages (chiffre – novembre 2018) ;
- + 3% de prêt en 2 ans.
- 20 000 prêts .
- + 65% d'inscrits en 2 ans au réseau Papillon Lecture.
- 1 710 inscrits à l'Alpha (en 2 ans + 674 personnes).
- +20% d'inscrits sur le réseau en 2 ans.
- 44 600 inscrits sur le réseau.
- Nombre d'inscrits de - 18 ans : 548 personnes.
 - › + 35 % en deux ans.
- Nombre de jeunes touchés par les visites scolaires:
 - › 1 460 / +80 % en deux ans.



Le Conservatoire Gabriel-Fauré



- Cours : 842h hebdo / 28 628h annuel.
- Des effectifs stables :
 - › En 2017/18 : 967 élèves + 122 OAE ;
 - › En 2018/2019 : 958 élèves + 138 OAE + 38 EAC théâtre.
- Actions EAC :
 - › Dispositif Viens Voir la Musique, la Danse et le Théâtre (VVMDT) : 19 écoles sur 12 communes. 44 classes de la grande section maternelle au CM2. 1077 élèves ;
 - › « Rêver le monde » - Projet interclasse de théâtre. 2 classes de CM2 sur une année scolaire, séances de travail hebdo de 45 mn pour 38 élèves. Pour 2018-2019 : Georges Sand (Angoulême) et Jean Moulin (l'Isle d'Espagnac).
- Nombre d'actions
 - › 108 représentations / 6 conférences / participation à la fête de la science ;
 - › 11 130 spectateurs / 10 communes.
- Actions hors les murs :
 - › 2018 : 24 actions. / 2019 : 30 actions.

La Nef – Scène de Musiques actuelles

Bilan général

- 43 soirées concerts + 17 spectacles hors les murs, 6 locations, 75 groupes programmés, 11 coproductions avec d'autres entreprises locales ou nationales, 143 jours d'ouverture de la salle pour l'accueil de spectacle ou de travail en résidence, 35% rock, 35% hip hop et électro, 15 % chanson, 15 % jazz et musiques du monde.
- 17 spectacles hors les murs sur le territoire de GrandAngoulême.
- 14 853 spectateurs (hors évènement Punk In drublic, 5 000 personnes), 14,6 € prix moyen d'entrée.
- 500 musiciens amateurs répétant dans les 4 studios, 8 000 heures d'ouverture.
- 8 projets avec les quartiers politiques de la ville.
- 13 usagers réunis dans le nouveau comité d'usagers « La Poudrière ».

1 Nouvel évènement : BISOU

- 2000 spectateurs.
- 1 semaine.
- 44 musiciens, 20 illustrateurs.
- 4 lieux de représentations, 1 parcours de réalité augmentée en ville, 5 expositions.
- 1 application de réalité augmentée développée avec une

start up d'Eurekatek.

- 16 partenaires dont Cité de la BD, FRAC, l'Alpha.
- 200 scolaires.

Développement local

- 4 372 bénéficiaires des actions culturelles.
- Un opéra hip hop soutenu par la Fondation de France et labellisé par le secrétariat à la politique de la ville coproduit avec 6 partenaires locaux.
- 58 structures de l'éducation nationale concernées, un EPADH.
- 8 groupes locaux accompagnés par la pépinière.
- 1 nouveau dispositif d'aide au salariat des artistes pour les commerces de proximité.
- 1 nouveau média radio expérimenté avant une mise en place définitive prévue en 2021.
- 1 action de prévention sur les risques auditifs auprès de 1200 scolaires.
- Renouvellement de la carte du bar avec exclusivement des fournisseurs locaux.

L'école d'art

3 sites, Plateau et Labo et Epiphyte

- L'équipe
 - › 10 professeurs, 7 vacataires et 4 modèles ;
 - › 3 agents administratifs, dont 1 à TNC, 1 agent d'accueil à TNC et 1 agent technique TNC, agent d'entretien à 4h/sem.
- Le public
 - › 528 inscrits dont 217 enfants ;
 - › 717 places d'ateliers occupées (773 places proposées) ;
 - › Offre de 48 ateliers ;
- 20 étudiants en classe PREPA, cursus post bac agréé par le ministère de la culture.
 - › 990 heures de cours / an ;
 - › 139 candidats reçus en entretien.
- La rentrée
 - › Mise en place de grands ateliers ouverts au public, conférences et workshops, expositions, artistes invités autour d'une dynamique de quartier, de jardins partagés pendant une semaine tout en valorisant la création artistique contemporaine, Point, ligne, trame – Tisser la terre.
- Temps fort Terre



- › Ouvertures de nouveaux ateliers et nouveaux projets ;
- › OpenLab tournage argile sur le site Épiphyte ;
- › Chantier participatif, construction d'un four à cuisson primitive.
- Partenariats
 - › Artiste invité, Alfred ;
 - › 2 Expositions AVERSE et LA VILLE AUGMETEE au musée de la Bande Dessinée ;
 - › Dessiner la musique avec le conservatoire à Soëlys ;
 - › Parcours d'expositions de fin d'année sur les sites de l'école au théâtre Michel Bélézy ;
 - › Ateliers découverte pendant le FIBD.
- Intervention en milieu scolaire
 - › 21 projets ;
 - › 315h d'intervention auprès des classes ;
 - › 500 élèves environ ;
 - › 12 communes de GrandAngoulême (Angoulême, Balzac, Champniers, Fléac, Garat, Gond-Pontouvre, La Couronne, Nersac, Rouillet-Saint-Estèphe, Soyaux, Saint-Saturnin, Saint-Yrieix).
- PEAC GrandAngoulême
 - › Projet Brindilles / 3 classes en partenariat avec la Cie Itotoyo.
- Ateliers public pendant les vacances
 - › 13 workshops (ateliers spécifiques) 2 conférences / 7 expositions.
- Engagements dans des réseaux
 - › Conférence de directeurs Magélis, APPéA, Grand Huit, ANEAT.

Pays d'art et d'histoire 2019

- Quatre agents : un équivalent temps plein (ETP) animatrice de l'architecture et du patrimoine, deux ETP médiatrices de l'architecture et du patrimoine, 1 agent administratif présent 1 jour / semaine.
- › Sept guides conférenciers vacataires.
- 415 visites du Trésor de la cathédrale d'Angoulême / 4 538 visiteurs.
- 100 Interventions scolaires ou périscolaires / 2 059 enfants.
- 128 visites, conférences, ateliers tout au long de l'année / 3 000 personnes.



- **Université en Angoumois** : 16 conférences, 1 visite exceptionnelle, 1 performance artistique / 1 000 personnes.
- **Édition** : un livret de 32 pages édités à 4 000 ex. Le deuil et la mémoire : les monuments aux morts de la Grande Guerre des 38 communes de l'Angoumois.
- **Deux Expositions** : 10 panneaux Le deuil et la mémoire : les monuments aux morts de la Grande Guerre des 38 communes de l'Angoumois / 41 photos du photographe Gregory Brandel.
- Une maquette numérique retraçant l'évolution de la ville d'Angoulême en 3D au travers de ses grandes périodes historiques.

SPORT

Centre Equestre

- Fonctionnement et exploitation du centre équestre de la Tourette confiés à l'association l'Etrier Charentais, soit 9 salariés pour assurer l'animation, l'entretien et la gestion du club.
- 80 chevaux, poneys et shetlands (de club et de propriétaires).
- 369 licenciés adhérents au club (en baisse de 5% par rapport à 2018) dont 140 nouveaux adhérents pour la saison 2018/2019 et 86% de femmes.
- 34 concours ont été organisés pour 4 426 engagés.

Forum Sport Santé Environnement (F.S.S.E.)



- 11^e édition du FSSE, mise en avant des sports invités aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 : karaté, escalade, surf, skate et baseball.
- 13 380 visiteurs sur les 2 jours.
- 1 600 bénévoles.
- 137 exposants proposaient plus de 67 disciplines différentes.
- 31 espaces de pratiques et plus de 200 créneaux d'initiation et de démonstration.
- 33 équipes et 232 participants au challenge sportif « Courir ensemble ».
- Mobilisation d'une large équipe de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, une vingtaine de partenaires publics et privés, des associations et clubs avec une participation massive de bénévoles, un événement d'ampleur qui participe le temps d'un week-end à l'animation du territoire.

Politique sportive

- 15 manifestations sportives soutenues à hauteur de 32 100 € au total, dans le cadre d'appel à projet pour le soutien d'événements sportifs d'intérêt communautaire, dont un tournoi international, une coupe d'Europe, un tour de la coupe de France de football contre une équipe de ligue 2, un championnat de France, un tournoi national.
- Neuf associations soutenues à hauteur de 68 400 € au total dans le cadre de la nouvelle compétence facultative sport « soutien aux clubs mateurs de haut niveau ».
- 10 sportifs de haut niveau sur liste ministérielle à hauteur de 7 000 €, dans le cadre de la nouvelle compétence facultative sport « soutien aux sportifs individuel du territoire », tous sur liste espoir.
- Deux sportifs amateurs à hauteur de 2 400 €, pour leur participation à un championnat du monde, ou un championnat d'Europe.
- 10 communes aidées pour la remise aux normes d'équipements sportifs pour un total de 124 604,15 € dans le cadre du fonds de concours : acquisition de matériel sportif (tatamis, buts de football et hand ball, ainsi que paniers de basket ball), réfection de plusieurs courts de tennis, réaménagement de 3 gymnases, une extension de dojo et la mise aux normes d'un éclairage de stade.

Nautilus



• Fréquentation

- Chiffre global de fréquentation : 349 189 visites à la piscine (+1,5%) et 39 975 visites à la patinoire (-2,5%).
- Légère baisse de la fréquentation sur la période estivale de 5% par rapport à 2018 avec un creux remarqué sur la semaine du 15 août lié à des mauvaises conditions météorologiques.
- Re conduite pour la cinquième année de l'opération « Mon été GrandAngoulême » permettant la gratuité à la piscine des enfants de l'agglomération âgés de 12 ans et moins, avec une modification du dispositif de gratuité sur quatre demi-journées par semaine: 2373 passages ont été enregistrés entre le 1er/07 et 31/08 contre 2 336 (soit +1,6% par rapport à 2018). Opération toujours attractive qui recueille la satisfaction générale des habitants.
- Accueil des scolaires, une priorité pour GrandAngoulême : 215 classes d'écoles primaires et 94 classes du secondaire pour des créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire.
- Implication des éducateurs du centre NAUTILIS qui se déplacent dans les classes qui en font la demande pour préparer le cycle de natation sous forme d'échanges avec les élèves et les enseignants.
- Suivi régulier avec l'Inspection Académique en bord de bassins avec les éducateurs mais aussi dans le cadre de réunions thématiques sur les contenus pédagogiques (notamment dans les périodes d'arrêt technique et vidange du centre).

- Les leçons de natation rencontrent aussi un franc succès avec 560 forfaits de 10 leçons enfants et adultes dispensés et 120 cours individuels en apprentissage ou en perfectionnement.
- **Opérations commerciales et recettes :**
 - De nombreuses opérations commerciales en direction du Grand public : prix de rentrée avantageux pour les abonnements Aquagym, Aquabike... avec un chiffre d'affaires de 17 000 € pour la seule journée du 1er septembre 2019 (+29%) ;
 - Cartes cadeaux avec avantages en crédits d'entrée pour Noël ;
 - Promos de Noël et cartes cadeaux thématiques pour les « fêtes » ;
 - Trois soirées AQUAZEN en 2019, contre 2 soirées en 2018 ;
 - Collaboration avec la faculté et le SCCUC : mise en place d'un chéquier étudiant de septembre à juin (gratuité et découverte sur 1 entrée) ;
 - Partenariat avec la Student Team : organisation de soirée(s) en direction des étudiants de l'agglomération (plus de 400 personnes avec mise à disposition gratuite des installations).
- Principaux travaux et réalisations techniques :
 - Reconditionnement de la surfaceuse ;
 - Remplacement du déchloramineur du bassin sportif ;
 - Remise en état de l'escalier Colimaçon (évacuation des gradins bassins) ;
 - Mise en sécurité de l'armoire électrique du local Balnéo- création d'une marche en caillebotis ;
 - Réparation d'un compresseur du groupe d'eau glacée de la patinoire.

Stade d'athlétisme

- Augmentation du nombre de scolaires accueillis sur l'année pour un nombre d'établissement stable, soit 26 800 entrées scolaires : utilisation par plus de classes, notamment des classes primaires.
- Utilisation par les associations stable sur les entraînements et compétitions, correspondant à 31 300 entrées.
 - 10 compétitions officielles d'athlétisme dont la finale N3 et N1 des interclubs, le meeting du G2A, 1 compétition régionale des sapeurs-pompiers, 3 compétitions UNSS départementales et régionales, 4 rencontres USEP et 1 avec l'ADAPEI.



- Un nettoyage complet des 2 pistes a été effectué, ainsi que des travaux sur le talus nord de la piste principale.

Gymnase de Dirac

- Utilisation par les 2 clubs de basket (12,5 heures) et tennis (9,5 heures) des créneaux d'entraînement dans la semaine et organisation des compétitions le samedi.
- Une nouvelle association Drone Racing Arena 16 utilise l'installation le dimanche.
- Utilisation chaque mercredi et pendant les vacances scolaires par les enfants du centre de loisirs.
- Les 3 écoles de Dirac, Garat et Bouex organisent un cycle d'activités sportives.

Centre sportif de Champniers

- Seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants de tennis, de squash, de badminton sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton.
- Ouvert 7j/7j, accessible aux clubs et tout autre public.
- Possibilités de jouer à la séance pour toutes les activités avec ou sans réservations.
- Utilisation par une dizaine de clubs de tennis de Grand Angoulême, le seul club de squash angoumoisien et les Centres de loisirs.
- Fréquentation en 2019 : 8022 séances effectuées toutes disciplines confondues (2778 h en tennis, 1012 h en badminton, 4232 séances de 45 minutes en squash)
- Vente de 169 cartes abonnements (20 en tennis, 123 en squash, 26 en badminton) dont 21 mensuelles, 89 trimestrielles et 59 annuelles. 558 locations raquettes.

TOURISME

Le Schéma de développement touristique

- Il a été initié par GrandAngoulême et permet de fixer un cadre stratégique et des priorités dans les actions à conduire :
 - › Promotion et structuration de l'offre touristique : Tourisme à l'échelle de la nouvelle grande Région/Destination à définir (moitié du Nord-Ouest) /Tourisme de passage à capter ;
 - › Offre culturelle et événementiels : Améliorer la visibilité au travers de la multiplicité de l'offre culturelle et événementielle/ Fédérer les acteurs et les institutions ;
 - › Le fleuve Charente : Favoriser l'appropriation du fleuve pour les différents publics /Donner une meilleure visibilité à l'offre /Aménagements pour une meilleure accessibilité du fleuve ;
 - › Patrimoines, architecture et histoire, paysages et espaces naturels : Définir une identité patrimoniale ;
 - › Position géographique et nouvelle centralité : Faire d'Angoulême une destination d'affaire /développer le tourisme d'agrément.
- Itinérance douce : Mettre en relation les acteurs/structurer l'offre proposée sur le territoire et notamment avec la Flowvélo.

Le Schéma directeur de la randonnée pédestre

- Réalisation d'un schéma directeur de la randonnée avec un volet opérationnel confié à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.).
- Le projet est en cours depuis 2016 : il repose sur l'inscription des chemins ruraux (500 km d'itinéraires identifiés) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.), la création d'un schéma répondant à un maillage du territoire cohérent répondant à une continuité territoriale et à une sélection des sentiers

les plus intéressants en termes de de visite (patrimoines matériel et immatériels, de géographie, de biodiversité, d'art et d'historique...).

- L'aménagement et l'entretien des chemins est à la charge des communes.
- En 2019, GrandAngoulême a travaillé avec l'Office de Tourisme à la réalisation d'une brochure de randonnée présentant 20 circuits emblématiques. Chaque circuit est décliné sous forme de fiches téléchargeables et gratuites sur le site de l'OTPA.

Développement des coopérations

- Coopération Angoulême-Bordeaux : actions réciproques avec opérations de marketing, publications.
- Coopération Val de Charente Océan : le tourisme est identifié comme l'un des axes fort d'une coopération.



- Coopération avec le Ruffécois : début de réflexion autour de l'offre en itinérance sur le Fleuve : activité canoë.
- Création d'un mois d'événementiels autour d'un axe stratégique structurant : le fleuve avec notamment une première action en mai 2019 : Fleuve en fête. Il s'agit d'un mois de festivités sur le fleuve dans 4 agglomérations (GrandAngoulême, GrandCognac, agglomération de Saintes et Rochefort Océan). La fréquentation de cet évènement sur GrandAngoulême a été satisfaisante avec plus de 2000 participants sur le week-end.

La taxe de séjour

- La mise en place de la plateforme de télé-déclaration a permis d'améliorer la collecte de la taxe de séjour.
- La réforme 2019 n'a pas eu trop d'impact négatif sur la collecte.
- La collecte de la taxe de séjour est en hausse : sur une année civile 297 530,41€ ont été collectés en 2019.

NOTT

- Recrutement d'Océane Hervé en tant que Cheffe de projet NOTT pour un CDD de 3 ans financé à 30% par la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Elaboration du plan d'action pour l'année 2020.

Flow vélo

- GrandAngoulême a travaillé avec l'OTPA à la mise en tourisme de la Flow vélo en définissant des aires de services pour les cyclotouristes sur l'itinéraire, ainsi que les panneaux d'informations touristiques. Le dossier est toujours en cours.

Les équipements

Le camping du Plan d'eau (Saint-Yrieix sur Charente)

- Un équipement touristique qui continue d'afficher une très nette augmentation de son activité.
- Le nombre de nuitées est stable par rapport à celui de 2018 (qui avait connu 24% d'augmentation par rapport à 2017) avec une légère augmentation de 1% (pour 26473 nuitées en 2019).
- Après une année 2018 qui a vu son Chiffre d'Affaire augmenter de 16%, l'année 2019 marque la continuité de cette progression avec, cette année encore, un CA qui augmente de 17% par rapport à 2018 (CA 2019 HT et Hors Assurance = 270 757 €).
- Le taux d'occupation moyen des emplacements de camping (avec ou sans électricité et aire de camping-car) est stable par rapport à 2018 avec un taux d'occupation moyen sur l'ensemble de la saison de 28% et 43% sur la période juillet-août. On note que c'est l'aire de Camping-car qui a le meilleur taux d'occupation moyen avec 49 % sur l'ensemble de la saison et 68% sur juillet et août.
- Ce taux d'occupation des locatifs (Mobil-homes) est en large augmentation en 2019 avec un taux d'occupation moyen sur l'ensemble de la saison de 57% et 69% sur la période juillet-août (respectivement +23 et +13% par rapport à 2018). Cela est en parti dû au partenariat avec l'association AFUS 16 sur l'hébergement de familles en grande difficultés, puis à une importante affluence des ouvriers sur l'ensemble de la saison.
- Le camping du plan d'eau est toujours particulièrement apprécié pour la qualité de son accueil, l'entretien des différents équipements et son calme. La proximité avec la coulée verte et le Plan d'eau reste un atout.
- La clientèle est souvent de passage ou sur des courts séjours. En camping, le séjour moyen est de 2 nuits et 3,6 nuits en mobil-home. À noter que, que ce soit en camping ou en locatif, la clientèle française séjourne plus longtemps que la clientèle étrangère (tout mode de séjour confondu, séjour moyen français 2,4 nuits, et séjour moyen étrangers = 1,6 nuits).
- La Clientèle française reste majoritaire pour 60% de la clientèle et représente 84% du CA. Mais la clientèle étrangère est de plus en plus représentée avec 40% de la clientèle en 2019 contre 36% en 2018.
- Des nouveautés :
 - › Mise en place de frais de dossiers (pour près de 13 000 € HT en 2019) ;
 - › Création d'un tarif demi-saison.
- Reprise des Apéros d'accueil des campeurs sur la haute saison qui n'avaient plus lieux. En partenariat avec le Bistrot du camping et l'Office de tourisme qui en a fait un « accueil hors les murs ».
- Investissements et améliorations : pas d'investissements importants pour 2019.
- Le travail commencé en 2018 avec un bureau d'étude afin d'orienter les choix d'investissement notamment pour les locatifs s'est poursuivi en 2019.
- Le thème de l'eau et du bien-être reste l'axe de travail principal pour optimiser les investissements et développer une politique commerciale.
- La création de services premiums pour attirer une nouvelle clientèle, plus touristique est toujours à l'étude.

Port L'Houmeau et le tourisme fluvial

- › Régie du port : Marché attribué le 13 juin 2019 à l'EURL Port d'Angoulême -Fléac, dirigée par monsieur Pierre-Marie CHEVAILLIER. Le bureau du port est installé sur le bateau de l'Angoumois.
- › Réflexion sur les aménagements et la mise en tourisme du site : travail partenarial avec les Département et la Ville.
- › Liens avec la flowvélo et sa mise en tourisme : Possibilité d'envisager le port comme aire d'accueil principale.
- › Création d'actions liées à l'aménagement, l'animation et la visibilité du port et des activités fluviales.



- Lancement de l'appel à projet « Rendez-vous au bord du fleuve » : 6 communes lauréats de l'appel à projet en 2019.

L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (OTPA)

- Réalisation de la convention d'objectif 2019 qui s'inscrit dans la convention cadre et qui est associée à un soutien financier de l'Office de Tourisme Du Pays d'Angoulême (OTPA) : poursuite des actions d'accueil et d'information des touristes, partenariats avec les professionnels, création d'un nouveau site internet.
- Installation de l'accueil de l'OTPA au sein de l'Hôtel de ville d'Angoulême : ouverture officielle en décembre 2019 avec ouverture d'une boutique de produits locaux et de supports de merchandising.
- Recrutement d'une nouvelle direction avec l'arrivée de Jean SIEFERT - en janvier 2020.
- Travaux de réhabilitation du siège de l'OTPA accueillant le back office, situés rue du Chat. L'équipe a réintégré les nouveaux bureaux en novembre 2019.
- Travail en commun sur l'appel à projet régional NOTT (Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques) pour la période 2019/2022.
- Élaboration en collaboration avec l'OTPA du Schéma du tourisme : co-rédaction avec GrandAngoulême.
- Début de réflexion sur la transformation de l'OTPA en EPIC envisagée fin d'année 2020.

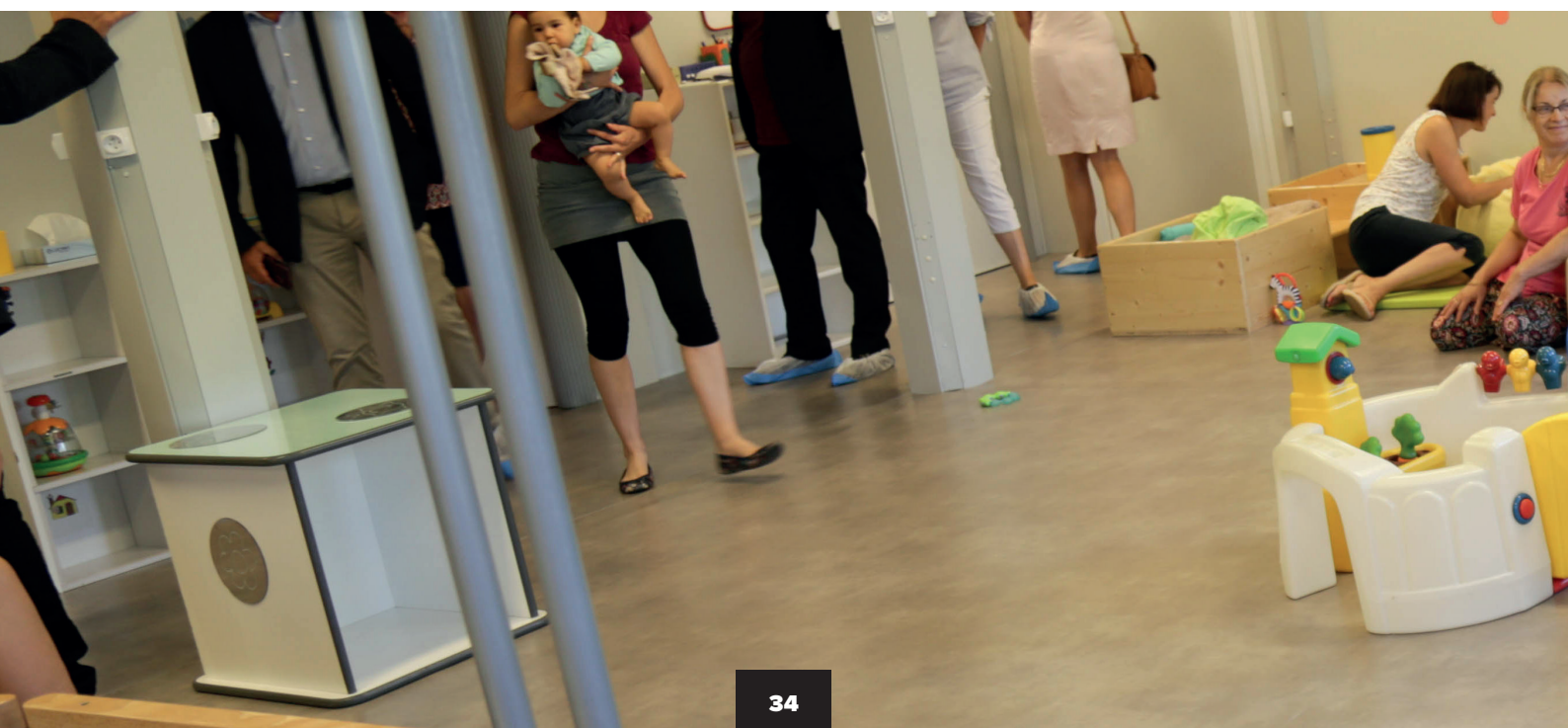
PETITE ENFANCE/ENFANCE JEUNESSE

- Gestion en régie, depuis la fusion du 1er janvier 2017 de :
 - › la crèche multi-accueil Les Poussins, à l'Isle d'Espagnac ;
 - › l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH.) AL-VEOLE à Dirac ;
 - › le Relais d'Assistants Maternels (R.A.M.) « Les Petits Papillons » à Roulet-Saint-Espèphe ;
 - › le Relais d'Assistants Maternels (R.A.M.) et le Lieu d'Accueil Enfant Parents (L.A.E.P.) « petit à PETIT » à Dignac ;
- Effectif : 42 agents sur les structures, 3 agents dans le Service Enfance Jeunesse et 36 agents communaux mis partiellement à disposition de GrandAngoulême (jusqu'au 6/07/2019 uniquement, pour assurer la compétence TAP et périscolaire sur une partie du territoire avant sa restitution aux communes concernées à cette date).

- Équipements et politiques soutenus par 3 Contrats Enfance Jeunesse (C.E.J.) signés par les gestionnaires, les communes, l'intercommunalité et la CAF.
- Suivi du Contrat Départemental d'Animation en lien avec les structures concernées (Epyphite, CS Efferves-centre).
- Mise en place d'une « dynamique à dimension communautaire » entre les structures et équipements du service (suivi individuel mensuel, rencontre transversale tous les 2 mois, travail d'harmonisation des pratiques administratives/financières et supports de communication).

Crèche multi-accueil « Les Poussins » (l'Isle d'Espagnac)

- D'une capacité initiale de 98 places pour les 0-3 ans, (3^e plus grande crèche de France), réparties en 5 services et offertes à 128 familles du territoire, la crèche des Poussins a dû faire face à de profondes modifications à partir de mai 2019 en raison de problèmes de structures du bâtiment. Le calendrier de fonctionnement 2019 a été bouleversé :
 - › Fermeture du bâtiment du 64 avenue Maryse Bastié le 27/07/2019, lors des congés annuels ;
 - › Location et installation, en 3 semaines, de 42 bâtiments modulaires pour installer une crèche temporaire de 650 m² accueillant 65 enfants, sur le parking de l'ancienne crèche, opérationnelle fin août 2019 ;
 - › Réduction provisoire de l'agrément des Poussins à 65 places et mobilisations des crèches alentours par solidarité territoriale pour accueillir les 33 enfants n'ayant plus de place aux Poussins ;
 - › Aménagement d'une cuisine centrale à l'ALSH AL-VEOLE de Dirac, fonctionnant grâce à l'équipe cuisine de la crèche, pour fournir les repas de la crèche (par livraison en liaison froide) et de l'ALSH à partir d'octobre 2019.
- Prospection, aménagement et travaux de 2 bâtiments pour accueillir à terme les 98 places de la Crèches des Poussins, désormais réparties sur 2 sites, l'accueil dans des bâtiments modulaires ne pouvant être que temporaire :
 - › Site de Champniers : 121 rue de l'Entrait : ouverture en mars 2020 ;
 - › Site de l'Isle d'Espagnac (23 av Maréchal Juin) : ouverture mi 2020.



- Organigramme légèrement modifié suite à la restructuration :
 - › 28 agents crèche + 6 agents Cuisine Centrale ;
 - › 1 directrice (puéricultrice) ;
 - › 1 directrice-adjointe (infirmière) Retour de la directrice adjointe en mai 2019 ;
 - › 1 assistante administrative et financière → nouvelle assistante de direction titulaire, en avril 2019 ;
 - › 3 éducatrices de Jeunes Enfants ;
 - › 23 agents auprès des enfants (Auxiliaires de Puériculture, CAP Petite Enfance) ;
 - › 3 personnels techniques pour entretien, linge ;
 - › 6 agents pour restauration, entretien (dont personnel mutualisé avec l'ALSH).
- Partenariat avec « Crèches Pour Tous » :
 - › 5 places « Crèches pour Tous » occupées à la rentrée de septembre 2019.

Relais Assistant Maternels (RAM)

« Les Petits Papillons » (Roulet-Saint-Estèphe)

- Animé par une Educatrice Jeunes Enfants (E.J.E.), à temps plein sur la structure - ouvert tous les jours :
 - › Animations tous les matins (sur site ou en itinérance). 8 communes couvertes par le RAM : Roulet, Sireuil, Trois Palis, Claix, Vœuil-et-Giget, Mouthiers, Voulgézac, Plassac Rouffiac ;
 - › Permanences administratives les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.
- Le secteur compte 57 assistants maternels agréés, aucune Maison d'Assistants Maternels.
- Fréquentation : 41 assistants maternels ont bénéficié des services du RAM soit 72 % de l'effectif total.
- 155 enfants différents ont fréquenté le RAM
- 159 contacts (rendez-vous et téléphoniques) lors des permanences administratives.
- 76 familles ont obtenus des renseignements (RDV ou téléphone) sur le mode de garde ou les relations employeurs via le RAM.
- Les demandes d'accueil concernent essentiellement les assistants maternels (47) avec quelques accueils en horaires atypiques (9) et des demandes d'accueil en urgence (5). En 2019, pas de demande pour un accueil en structure collective ou pour un enfant en situation de handicap.
- Différentes animations sont proposées : motricité bébé /

Ateliers Cirque/ Arts plastiques/ Musique/ Bébés lecteurs en co-animation avec la médiathèque de Roulet.

- Des partenariats : Planche de Cirque à Soyaux, Réseau Minute Papillon, La Fermette à roulettes, UDAF.
- Des temps de rencontres et d'échanges entre assistantes maternelles et avec des intervenants sont proposés toute l'année : réunion de rentrée, groupes de paroles et d'analyse des pratiques, une soirée sur l'imposition des assistants maternels animée par le Centre des impôts de Charente, une conférence sur les pleurs des bébés animée par la psychologue Cécile Morgant, une conférence « Parents au bord de la crise de nerfs » par Hélène Mazières, une soirée Projection (film « Bébés d'Alain Chabat- réflexions sur les éducations à travers le monde) et enfin une soirée Inter-RAM en partenariat avec Effervescentre « Etre Assistant Maternel en 2019 ».
- Création de temps à destination des familles avec l'UDAF de Charente : Parlons de Bébé.
- Communication : Création d'une plaquette d'information sur le RAM et alimentation régulière de la page Facebook, pour partager les informations du RAM et revenir en image sur les activités. Diffusion aux Assistantes maternelles du planning mensuel du RAM avec programme d'animation.
- Nombre de rendez-vous et de contacts stable : Le RAM est reconnu comme un lieu de ressources pour toutes les questions administratives. Soirées fréquentées par les assistants maternels mais peu par les familles.

Relais Assistant Maternels (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« Petit à PETIT » (Dignac)

- Services animés par trois agents à temps non complet : 2 Educateurs Jeunes Enfants (E.J.E.) et 1 Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse (B.E.A.T.E.P.) Petite Enfance.

Le RAM

- Ouvert tous les jours sauf le mercredi (4 matinées d'ateliers d'éveil et 3 après-midis d'accueil du public, et 1 après-midi de temps de travail administratif et partenarial).
- Fréquenté en 2019 par 37 assistantes maternelles différentes agréées (61%), sur les communes de Bouex, Dirac, Dignac, Vouzan, Torsac, Sers, Garat, le RAM propose :
 - › Des temps d'animations collectifs (ateliers d'éveil, temps de professionnalisation) ;



- › Des soirées thématiques de rencontre et d'échanges, et d'analyse de pratique professionnelle, soutenue par une psychologue ;
- › Des permanences, pour RDV avec les familles et/ ou des assistantes maternelles.
- 28 Assistantes maternelles différentes fréquentent les ateliers d'éveil, accompagnés par 113 enfants différents, ce qui représente 149 séances d'ateliers.
- En 2019, l'accent est mis sur l'ouverture du service vers l'extérieur et les actions partagées avec les familles et la complémentarité avec d'autres équipements, communautaires ou non :
 - › Fête des familles (1 pique-nique partagé) ;
 - › Délocalisation de certaines séances du RAM au nouvel ALSH pour profiter des espaces extérieurs ;
 - › Deux sorties poney dans le cadre d'un partenariat avec le centre équestre de Torsac ;
 - › Spectacle de Noël et ateliers d'éveil musical et d'art plastique en collaboration avec les artistes de l'Épiphyte ;
 - › Utilisation régulière, en concertation avec la commune les locaux du dojo afin de proposer des ateliers plus spécifique autour du mouvement et de la motricité libre.
- Partenariats : Ateliers avec l'Epiphyte (intervenant pendant 1 semaine, 5 fois par an), pour le R.A.M et le L.A.E.P.
- CAF-UDAF : animations et ateliers « Parlons bébé ».
- Le temps d'accueil lors des permanences, est essentielle sur le secteur afin d'accompagner et soutenir les familles dans le projet d'accueil de leur enfant. En 2019, il y a eu 61 demandes pour 56 familles différentes.

Le LEAP

Espace de parole, d'échange et de réassurance de la fonction parentale, en accès libre, gratuit, anonyme et sans inscription préalable, afin de faciliter la libération de la parole.

- Ouvert le mercredi matin, hors vacances scolaire, les familles sont accueillies par 2 professionnelles, de 9h à 12 h, pour un temps d'écoute (+ proposition ponctuelles d'activités (motricité, chants, pâtisserie).
- 30 enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un ou plusieurs parents, accueillis en 2019 (très bonne fréquentation, l'équipement étant d'ailleurs régulièrement saturé), soit 28 familles (qui résident sur le territoire de l'ex-Vallée de l'Echelle, mais aussi de La Couronne, Nersac, Puymoyen, Ruelle).
- Les familles viennent de façon plutôt régulière lors des 35 séances d'accueils sur l'année.
- Le travail de confiance et de fidélisation du public se poursuit, qui fait du LAEP un lieu ressource clairement identifié sur le territoire.
- Face à la demande des familles et aux ateliers qui ne désemplissent pas, le temps d'ouverture devrait augmenter dès 2020 avec un temps d'accueil notamment pendant les vacances scolaires.

ALVEOLE - Accueil de Loisirs Vallée de l'Echelle Ouvert Ludique et Éducatif - Dirac

- Accueil des enfants les mercredis après-midi, et les petites et grandes vacances.
- Les enfants et les jeunes sont accueillis dans les bâtiments de l'ALVEOLE situé à Dirac.
- Depuis septembre 2019, seuls les enfants de l'école de DIGNAC ont école le mercredi matin, un transport par navette entre l'école et l'ALSH est donc assurée pour les enfants de Dignac (trajet payants).
- Les horaires d'accueil (7h30 à 18h30) sont identiques les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- Personnel : deux directrices et 10 animateurs pour les



mercredis, et de 6 à 15 animateurs pour les vacances + 1 animatrice permanente et 2 apprentis C.A.P. Petite Enfance.

- Depuis septembre 2019, seulement un 1 apprenti CAP AEPE /5 Stagiaires Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) en stage pratique au sein de la structure en 2019, soit un total de 29 animateurs différents ayant travaillé sur la structure en 2019.
- Depuis l'ouverture du nouveau bâtiment plus spacieux et moderne avec des espaces extérieurs attrayants fin 2018, la fréquentation augmente, notamment pour les moins de 6 ans : plus de 460 enfants différents ont fréquentés l'ALSH 3-17 ans, soit 315 familles différentes, principalement issues du territoire de l'ex vallée de l'Echelle.
- En 2019, une augmentation tarifaire de 0.10 par tranche, pour les 7 tranches, a été validée.
- À partir d'octobre 2019, arrêt des livraisons de repas par le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (S.I.R.C.) de Ruelle sur Touvre et l'Isle d'Espagnac au profit de la cuisine centrale Enfance Jeunesse GrandAngoulême, installée dans les locaux de l'ALVEOLE, qui prépare en liaison chaude les repas et goûters pour les enfants de l'ALSH.
- Activités :
 - › Pour les enfants, répartis par groupe d'âges (3-5 ans ; 6-8 ans ; 9-11 ans), programmation de sorties tout au long de l'année, avec une moyenne d'une sortie par vacance et par groupe ;
 - › L'été, organisation de 5 mini-camps ;
 - › Pour le « Secteur jeunes » (11-17 ans), fréquenté par plus de 90 enfants, organisation de divers sorties et de 3 camps durant l'été 2019 ainsi que de « chantiers loisirs jeunes », en partenariat avec les communes du territoire (réalisation de travaux demandés par les communes en échanges du financement des sorties) ;
- Partenariats : avec les associations sportives du secteur, pour permettre la découverte d'activités, et participation aux PEAC.

LA COORDINATION COMMUNAUTAIRE

- Depuis 2018, deux équivalent temps plein de coordination, financés à 80% par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) GrandAngoulême en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG) GrandAngoulême.
- 2019 était l'année de renouvellement de la CTG et des CEJ : important travail de préparation et de rédaction des documents, à la signature de la communauté et des communes en fin d'année.
- 2019 a vu également les premières réunions du réseau des coordinateurs en lien avec la CAF, pour faire connaître et reconnaître la coordination communautaire sur le territoire et travailler sur des thématiques communes :
 - › réseau des coordinateurs de proximité (coordination CEJ).

- › Réseau des directeurs de crèches familiales sur la problématique de l'attractivité des crèches familiales, en lien avec la PMI.
- Rédaction d'un état des lieux sur la Petite Enfance, pour servir de base de réflexion aux actions du futur mandat.
- Animation du groupe de travail Enfance Jeunesse +/- élargi en fonction des thématiques abordées (9 groupes de travail Enfance Jeunesse + 1 conférence des Maires).
- Outre sa feuille de route prévue en début d'année, la coordination communautaire a assuré le pilotage du projet de réaménagement en urgence de la crèche des Poussins, en lien avec le DGS, dans le cadre d'un portage de projet interservices, jusqu'à mi 2020.

AUTRES DISPOSITIFS (ISSUS DE LA FUSION)

Ex territoire de Charente-Boëme-Charraud

- Renouvellement du contrat d'objectif pluriannuel (2019-2022) avec Effervescence (Centre Social Intercommunal de 40 agents), qui recentre les missions assurées pour la collectivité uniquement autour de l'A.L.S.H. périscolaire du mercredi et l'extrascolaire, sur 3 sites (Sireuil, Roullet, Mouthiers) et anime 3 locaux « jeunes », pour les 8 communes de l'ex Charente Boëme Charraud.
- Les compétences périscolaires (garderie matin et soir) et Temps d'Actions Périscolaires (T.A.P.), ainsi que la mise en œuvre du PEDT, ont été restituées aux communes. En conséquence, les 36 agents communaux mis à disposition de GA pour assurer ces divers temps d'animation avec les enfants reviennent dans le giron des communes.

Ex territoire de Braconne-Charente

Coordination de la politique Enfance-Jeunesse sur les 7 communes, soit :

- Suivi du Contrat Enfance Jeunesse (Comité de pilotage annuel, suivi et accompagnement des communes pour la réalisation des fiches actions contractualisées).
- Coordination des A.L.S.H. périscolaires et extrascolaires du territoire répartis en 3 pôles (communaux ou syndicaux).
- Actions inter A.L.S.H. : 2 formations/échanges de pratiques réalisées en direction des animateurs (Communication - en partenariat avec le service communication de GA - Montessori avec l'intervenante Séverine Leyssenne), cinq rencontres inter-ALSH primaires dont trois spectacles en lien avec le service Culturel de GrandAngoulême (deux dans le cadre du festival Mars En Braconne), cinq rencontres interALSH adolescents (dont 1 stage dans le cadre de Mars En Braconne), soit 22 animateurs formés et 492 enfants et jeunes (86 adolescents - 406 primaires) concernés par les actions.
- Gestion de la Régie Ludique (prêt de matériel mutualisé aux A.L.S.H.) : Investissement réalisé dans du matériel de camping, de vélos /Achat de nouvelles malles (Torballe, Jeux en bois, Bricolage...).
- Organisation de groupes de travail sur l'opportunité de poursuivre le dispositif « Carte Pass'Jeune » à hauteur de l'agglomération, qui n'ont pas permis d'aboutir pour l'instant à la formalisation d'un projet.
- Suivi d'outils de communication : 7 000 exemplaires du Livret « Bouge en Braconne » imprimés pour la rentrée 2019/20, et 6 500 exemplaires de la plaquette « Eté en Braconne » (réalisée en interne par le service communication de GrandAngoulême) tirés un mois avant le début des vacances scolaires d'été, pour être diffusés dans chaque boîte aux lettres ainsi que dans les lieux publics, les commerces...

COOPERATION INTERCOMMUNALE - PROSPECTIVE - SANTÉ

Coopération intercommunale

- Adoption du schéma de mutualisation des services :
 - › Le schéma de mutualisation des services 2018-2020 de GrandAngoulême a été approuvé par délibération du conseil communautaire du 27 juin 2019 après avis des 38 communes ;
 - › Mise en œuvre : Des études d'impact ont été réalisées et/ou des actions communes ont été mises en place sur plusieurs sujets de coopération identifiés par le schéma : assistance à maîtrise d'ouvrage, recherche de financements, commande publique, appui juridique, gestion des archives municipales, sites internet des communes, gestion RH, conseil en énergie partagé ;
 - › En ce qui concerne les services communs entre GrandAngoulême et Angoulême de la Commande Publique et Systèmes et Réseaux, la fréquence de réunion des commissions de suivi prévues par les statuts a été augmentée. Les modalités de refacturation des investissements par GrandAngoulême à Angoulême ont été redéfinies ;
 - › Après l'approbation du plan d'actions communautaire en vue de l'amélioration de l'offre de soins et la mise en place d'un appel à projets pour soutenir les professionnels de santé souhaitant se regrouper en maisons de santé en 2018, la question de la santé s'est imposée comme un nouveau sujet de coopération intercommunale. Un partenariat territorial entre les communes et l'Etat et GrandAngoulême pour l'amélioration de l'offre de soins, de la prévention et de la santé environnementale par l'élaboration d'une convention approuvée par le conseil communautaire de GrandAngoulême et actuellement en cours de signature. Un chargé de mission Santé et santé environnementale a en outre été recruté pour mettre en œuvre le plan d'actions communautaire en matière de santé.



- Évaluation
 - › Fin 2019, un rapport d'évaluation du schéma de mutualisation a été élaboré. Il a permis de procéder à une première évaluation de la mise en œuvre et de mettre en évidence les impacts financiers et les économies liés au schéma de mutualisation ;
 - › En 2019, les emplois mutualisés faisant l'objet d'une convention représentaient 27 ETP sont mutualisés. En outre, les analyses menées sur plusieurs fiches actions ont permis de mettre en évidence que plusieurs services de GrandAngoulême consacraient déjà une quotité de travail notable à des fonctions assimilables à des fonctions mutualisées (recherche de financements, santé, système d'informations géographiques, commande publique). Soit un total de 2,05 ETP, représentant un coût estimé un peu supérieur à 100 000 €, coût actuellement assumé par GrandAngoulême sans contrepartie communale ;
 - › S'il est difficile de chiffrer précisément les économies générées par la mutualisation, les bénéfices en termes de coopération et d'optimisation sont certaines. En outre, dans le cadre de la recherche de financements, plus de 400 000 € de financements ont été attribués pour des projets communaux dans le cadre de dispositifs tels que le contrat régional, le contrat de ruralité, ou les financements européens.

Prospective

- Le service Prospective et Coopération intercommunale est en charge de concevoir et mettre en œuvre les outils et méthodes d'information, d'évaluation et d'aide à la décision nécessaires au pilotage des politiques publiques menées au sein de la Direction Proximité dans une logique d'observation et de prospective territoriale et dans une approche partenariale et transversale, au sein de la direction ainsi qu'avec les autres directions de la collectivité et les partenaires extérieurs. L'année 2019 a été une année de consolidation pour le service Prospective.
- Activation des partenariats mis en place en 2018 et premières réalisations :
 - › L'adhésion à l'A'Urba (Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole) a permis la mise en place d'une méthodologie de travail commune et la réalisation d'une première étude sur les flux de déplacement quotidiens entre l'agglomération d'Angoulême et la métropole bordelaise ;
 - › L'adhésion à l'Association Futuribles a permis la participation aux réunions du réseau VIGIE, réseau national de veille sur les évolutions sociétales, technologiques, environnementales et économiques, et la participation aux réunions du Forum Prospectif des territoires, instance de décryptage et d'analyse prospective des transformations à l'œuvre sur les territoires et sur les innovations en matière de mobilisation publiques et/ou collectives ;
 - › Club Prospective de l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France : participation à une étude nationale sur les projets de territoire, organisation d'une journée d'étude en août 2019, co-animation du club et coordination de ses activités.
- Participation ou animation de travaux thématiques transversaux internes avec les directions de la DGA Proximité ainsi qu'avec d'autres directions de la collectivité :
 - › Réflexion sur l'archivage électronique avec le service Administration Générale et la Direction des systèmes d'information ;
 - › Réflexion sur la mise en place d'une veille documentaire numérique et collaborative en coopération avec le service Administration Générale et la direction du Conseil de Développement durable ;
 - › Réflexions sur un dispositif de développement des compétences managériales et la mise en place d'une

méthodologie de projet et participation à un réseau d'appui à l'animation de réunions collaboratives en collaboration avec le service audit interne, la direction des ressources humaines, le service développement durable, le service Enfance Jeunesse, et la direction du conseil de développement durable ;

- › Réflexion sur la mise en place d'observatoires liés aux politiques publiques portées par la direction Proximité, notamment la santé, en collaboration avec le service Systèmes d'informations géographiques ;
- › Animation d'un temps d'échange et d'information au sein de la Direction Proximité.
- Accompagnement des Directions de la DP pour la constitution de dossiers de financement, notamment dans le cadre du contrat départemental 2019-2021 et participation à la préparation de la concertation régionale sur la programmation des fonds européens pour la période 2021-2027.

Santé

- Ébauche d'une coordination territoriale en matière de santé :
 - › Présentations des enjeux liés à la désertification médicale en conférence des maires ;
 - › Mise en place d'un groupe de travail technique « Santé » dans le cadre du schéma de mutualisation ;
 - › Prise de contact et début de collaboration avec les principaux acteurs du territoire en santé ont été rencontrés (CPAM, SCHSP d'Angoulême, Charente Santé, IREPS, Mutualité, COGEMS, REAGJIR, CDOM, coordonnateurs des MSP de La Couronne et de l'Isle d'Espagnac...) ;
 - › Réalisation d'une veille active sur la création de Centres de Santé (CDS) et de Maisons de Santé Pluri-professionnelle (MSP), notamment en lien avec l'ARS, et recensement actualisé des différents professionnels de santé du territoire ;
 - › Participation aux groupes de travail du Contrat Local de Santé concernant la Santé environnementale.
- Offre de soins :
 - › Accompagnement des projets de maisons de santé et de centres de santé ;
 - › Rencontre avec les communes du territoire ainsi qu'avec les maisons et centres de santé du territoire afin de réaliser un état des lieux de l'offre médicale, des difficultés existantes ou à venir et des éventuels projets ;
 - › Accompagnement de 2 collectifs de professionnels de santé dans leur projet de création de MSP.
- Développement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé :
 - › Mise en place d'une stratégie de promotion du territoire en direction des professionnels de santé : Organisation d'un événement spécifique dans le cadre du FIBD 2020, participation au congrès du Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes installés et Remplaçants (REAGJIR), déploiement outils numériques dédiés tels que la création d'une page dédiée à l'installation des professionnels de santé sur le site « Absolu-ment Angoulême » ;
 - › Préparation d'un dispositif d'accompagnement à l'installation professionnelle, personnelle et familiale des professionnels de santé sur le territoire. Cet accompagnement comprend des activités de conseil, d'information et d'orientation et de mise en relation. Il permettra d'agir sur les principaux facteurs qui déterminent l'installation des professionnels de santé et tout particulièrement des médecins : accord du conjoint, services publics de qualité présents sur le territoire, accompagnement à l'installation.

- Santé environnementale :

Organisation d'une réunion d'information et de partage d'expérience thématiques, en partenariat avec l'ARS :

- › Sur la qualité de l'air intérieur, sensibilisation et retour d'expérience sur l'évaluation de la QAI ;
- › Fédération des acteurs internes à GrandAngoulême, sensibilisation aux notions de santé environnementale et d'urbanisme favorable à la santé et préparation d'un état des lieux des actions menées par GrandAngoulême en santé-environnement en cours de réalisation. Le chargé de mission santé a également commencé à contribuer à différents projets de planification urbaine (PLH, PLUI, ORU) dans une optique de prise en compte des préoccupations liées à la santé publique et individuelle dans les opérations d'urbanisme.

GRANDS PROJETS 2020

- Poursuite de l'étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau conservatoire, permettant de définir son lieu d'implantation, son dimensionnement en lien avec le projet d'établissement, son organisation spatiale.
- Ouverture des 2 nouveaux sites de la crèche des Poussins (Champniers et l'Isle d'Espagnac) suite à la fermeture de l'ancien bâtiment situé dans la ZI n°3.
- Concrétisation du réseau de coordination enfance jeunesse piloté par GrandAngoulême, réunissant les coordinations de proximité et communautaires.
- Projet de réaménagement de l'accueil du centre aquatique de Nautilus.
- Poursuite du déploiement des Parcours d'Education Artistiques et Culturels sur le territoire en s'appuyant sur les établissements culturels.
- Accompagnement des communes dans les projets de centres de santé et de Maisons de Santé pluridisciplinaires, visant à réduire la désertification médicale.
- Développement de l'attractivité touristique du territoire en lien avec les dispositifs d'aides de la Région Nouvelle Aquitaine, par le biais de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême.

CHIFFRES CLÉS

PEAC

- 92 structures d'accueil jeunes (écoles, centres de loisir...etc.), 11 498 enfants concernés, 142 résidences d'artistes organisées dans les communes, 20 partenaires culturels

L'Alpha

- 569 264 prêts//26 244 adhérents

La Nef

- 43 soirées concerts + 17 spectacles hors les murs, 143 jours d'ouverture de la salle pour l'accueil de spectacle ou de travail en résidence
- 14 853 spectateurs // 500 musiciens amateurs en répétition // 8 projets avec les quartiers politiques de la ville

FSSE

- 3 380 visiteurs // 1 600 bénévoles // 137 exposants

Nautilus

- 349 189 visites à la piscine // 39 975 visites à la patinoire // 215 classes d'écoles primaires et 94 classes du secondaire pour des créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire

Rapport financier



RAPPORT FINANCIER

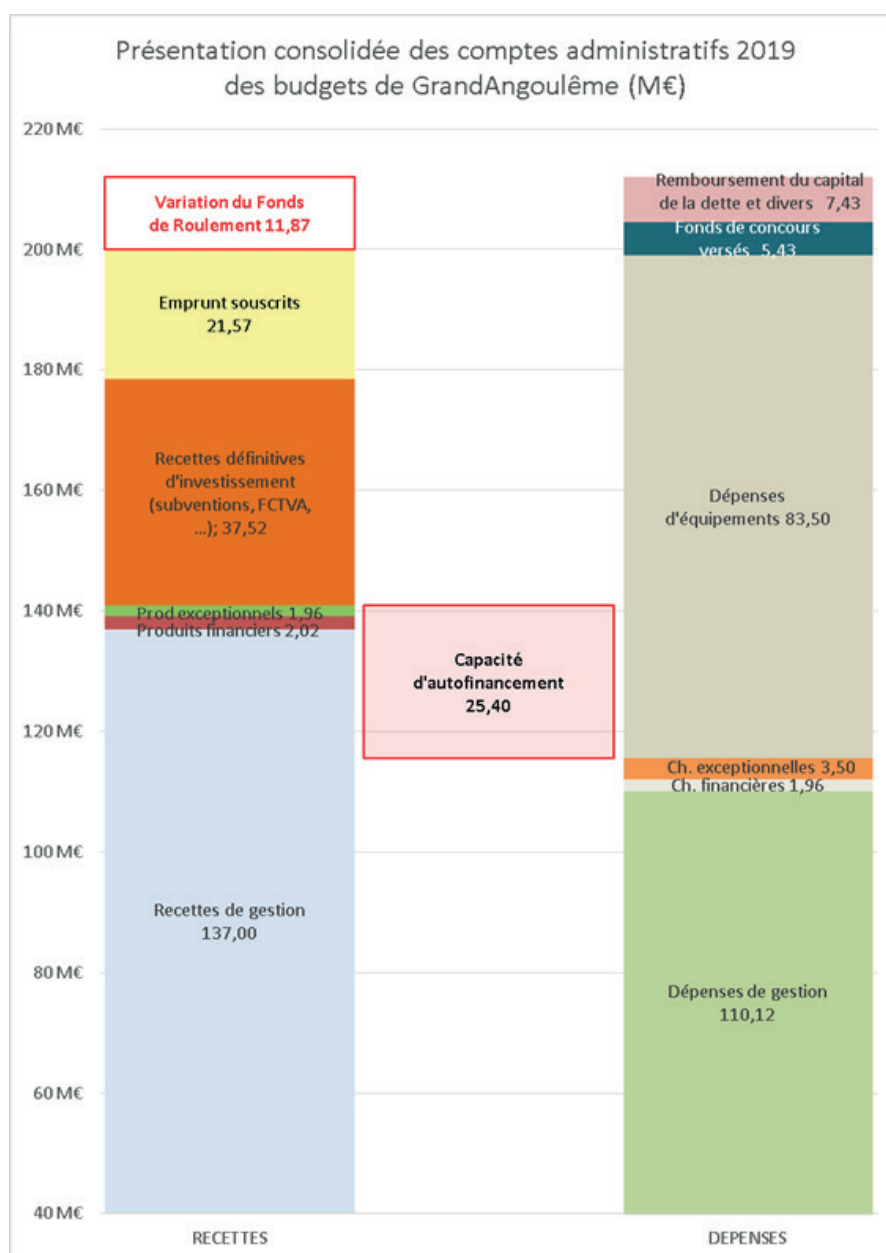
Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la république, les communautés de communes Braconne et Charente, Charente Boëme Charraud, Vallée de l'Echelle et la communauté d'agglomération de GrandAngoulême ont fusionné au 1er janvier 2017, créant ainsi une nouvelle intercommunalité dénommée GrandAngoulême (arrêté préfectoral du 16 décembre 2016).

Le rapport financier 2018⁹ présenté ici constitue donc la troisième analyse des comptes administratifs de cette nouvelle collectivité et synthétise les grands axes de l'exercice écoulé.

Le budget de GrandAngoulême se compose d'un budget principal et de huit budgets annexes. Cette classification est essentiellement due à des considérations fiscales, certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carat).

Les dépenses et recettes de l'agglomération sont par ailleurs réparties en deux sections. Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses telles que les subventions aux associations, les charges de personnel ou encore les dépenses courantes (électricité, assurances, entretien, ...) mais également les recettes récurrentes telles que les dotations de l'Etat et la fiscalité. La section d'investissement concerne les travaux et acquisitions d'équipements (opérations d'équipement, canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que les fonds de concours versés à des tiers. Elle est financée par des subventions et par emprunts.

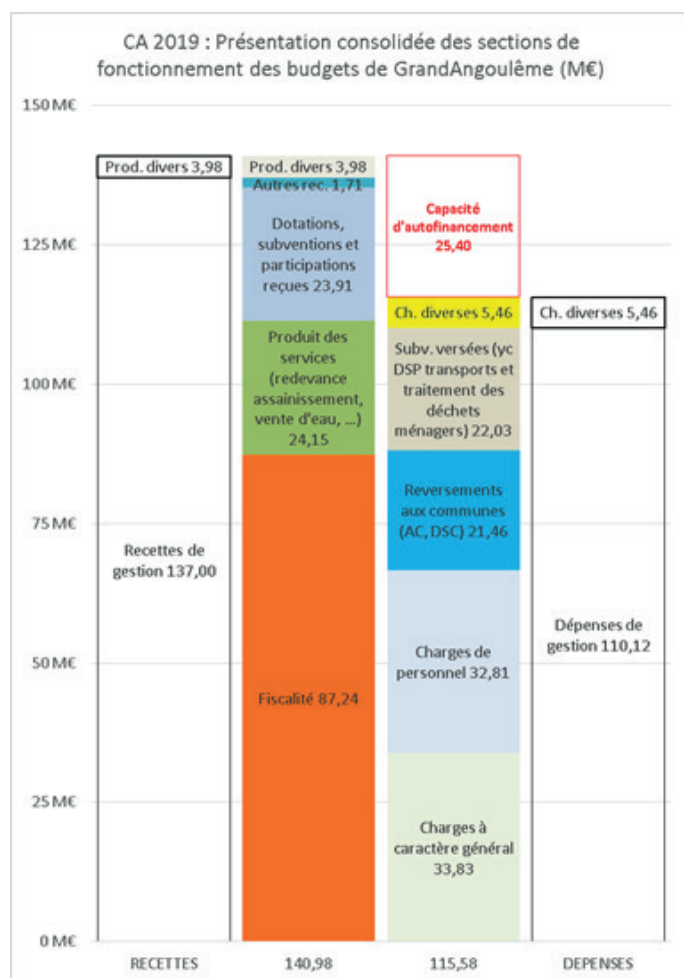
COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS



La présentation consolidée (1) des comptes de l'agglomération fait apparaître des recettes de fonctionnement à hauteur de 140,98 M€ pour 115,58 M€ de dépenses. Le surplus de recettes permet de dégager une capacité d'autofinancement de 25,40 M€ nécessaire au remboursement du capital de la dette pour 7,43 M€. L'autofinancement restant, soit 17,97 M€, est consacré au financement de la section d'investissement et vient réduire le recours à l'emprunt.

(1) les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses

Section de fonctionnement



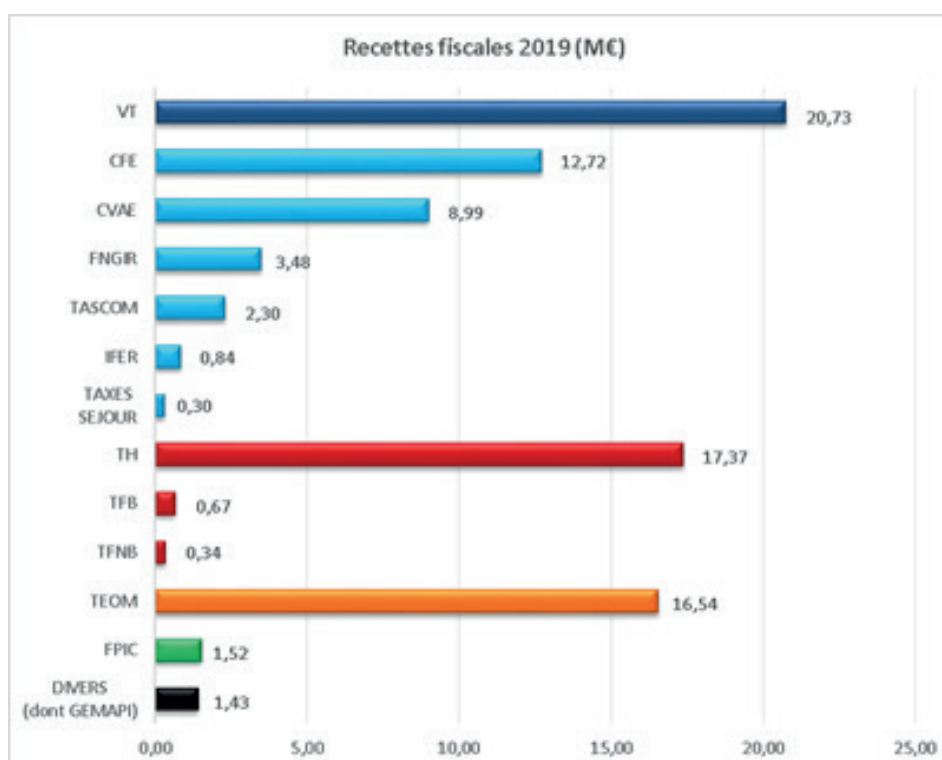
Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (140,98 M€) sont constituées à plus de 60% de recettes fiscales soit 87,24 M€ (cf ci-après). Les 40% restants sont répartis, à part quasi équivalentes, en produits des services (24,15 M€) et dotations, subventions et participations reçues (23,91 M€). Les produits des services concernent par exemples les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carat, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...). Enfin, le poste dotations et subventions comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (15,23 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2019 se sont élevées à 115,58 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,46 M€, les charges à caractère général pour 33,83 M€ (dont 18,99 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 32,81 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations.

Les recettes fiscales

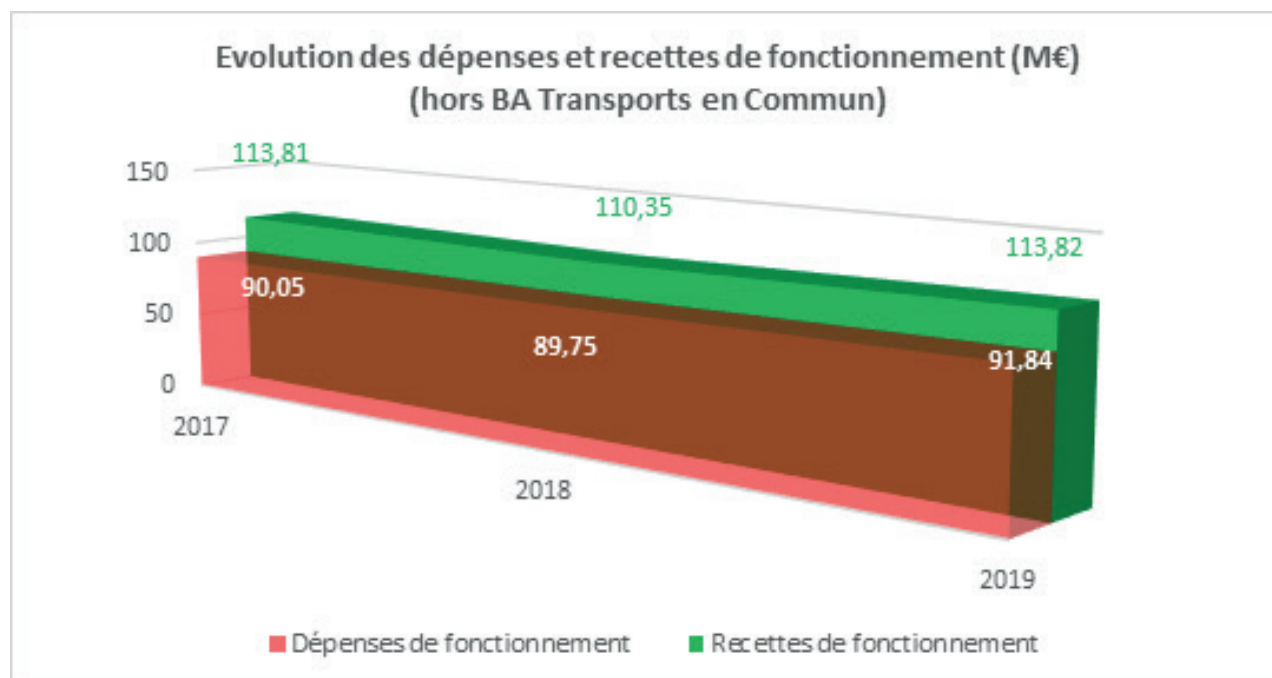
Les recettes fiscales de l'agglomération sont de 87,23 M€ et se répartissent sur trois budgets :

- 49,96 M€ au budget principal dont 28,63 M€ de fiscalité économique (CFE, CVAE, TASCOT, IFER, taxe de séjour, FNGIR) et 18,38 M€ de fiscalité ménages (taxe d'habitation et taxes foncières)
- 16,54 M€ de recettes de TEOM au budget annexe déchets ménagers
- 20,73 M€ de versement transport au budget annexe transports

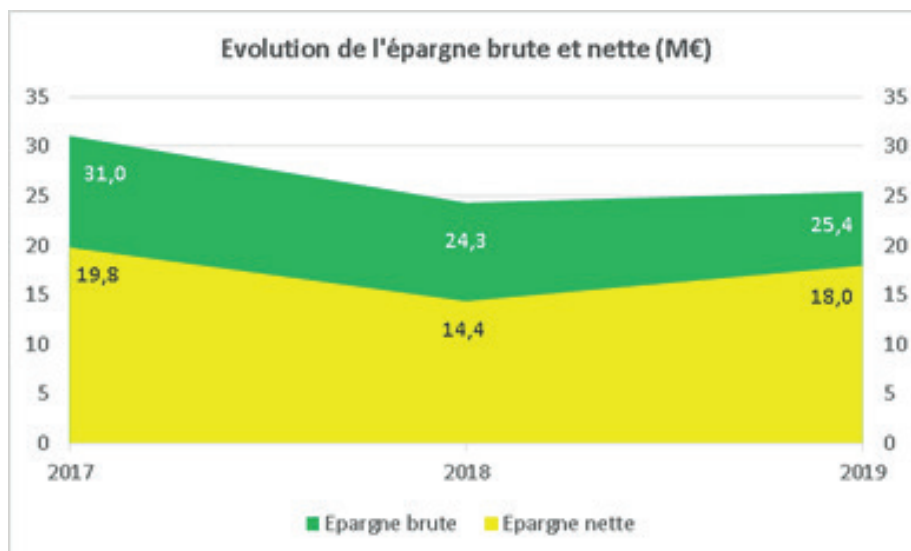


Nota Bene : Sur la période, il convient de préciser que le contrat de délégation de service public conclue avec la Société de Transport de GrandAngoulême (STGA) a pris fin en 2017 au profit d'un contrat d'obligation de service public à compter de 2018. Cela a modifié significativement les montants de dépenses et de recettes du budget annexe transports en commun de l'agglomération en passant d'une logique de contraction des dépenses et recettes à l'inscription de l'ensemble des dépenses et des recettes.

Aussi, après trois ans d'existence, et en neutralisant l'impact du budget annexe transports en commun, on observe une croissance moyenne annuelle des dépenses de +1, 0% et une évolution nulle des recettes.

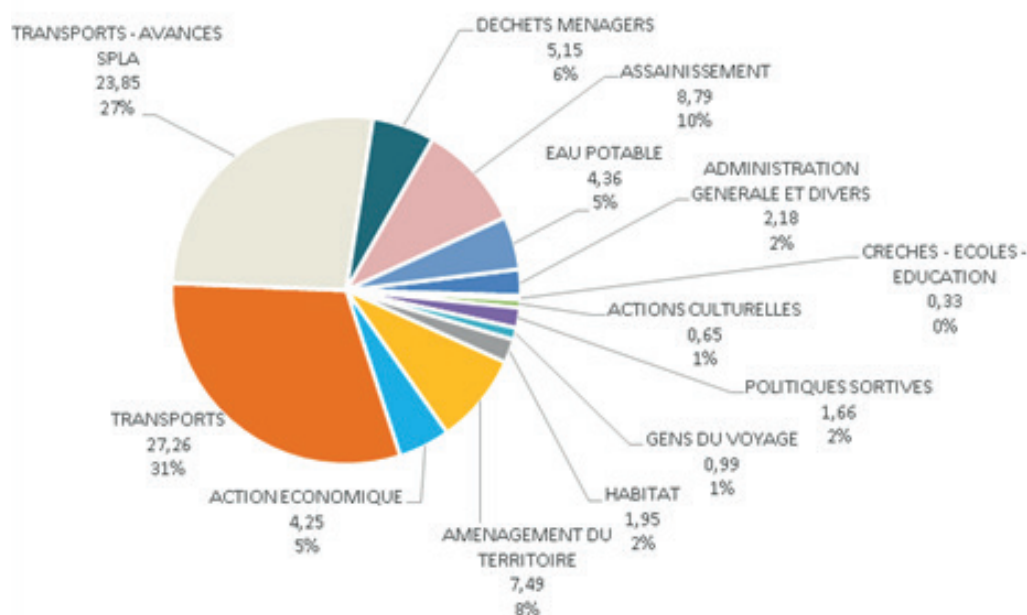


Par ailleurs, en trois ans, la capacité d'autofinancement (ou épargne brute) dégagée par la section de fonctionnement s'est réduite de 18% passant de 31 M€ en 2017 à 25,4 M€ en 2019. Toutefois, la diminution du remboursement du capital de la dette a permis d'atténuer la dégradation de l'épargne nette qui s'établit à 18 M€ en 2019 en hausse de 25% par rapport à 2018.



Les dépenses d'équipement

Dépenses d'équipements 2019 par compétence (M€)



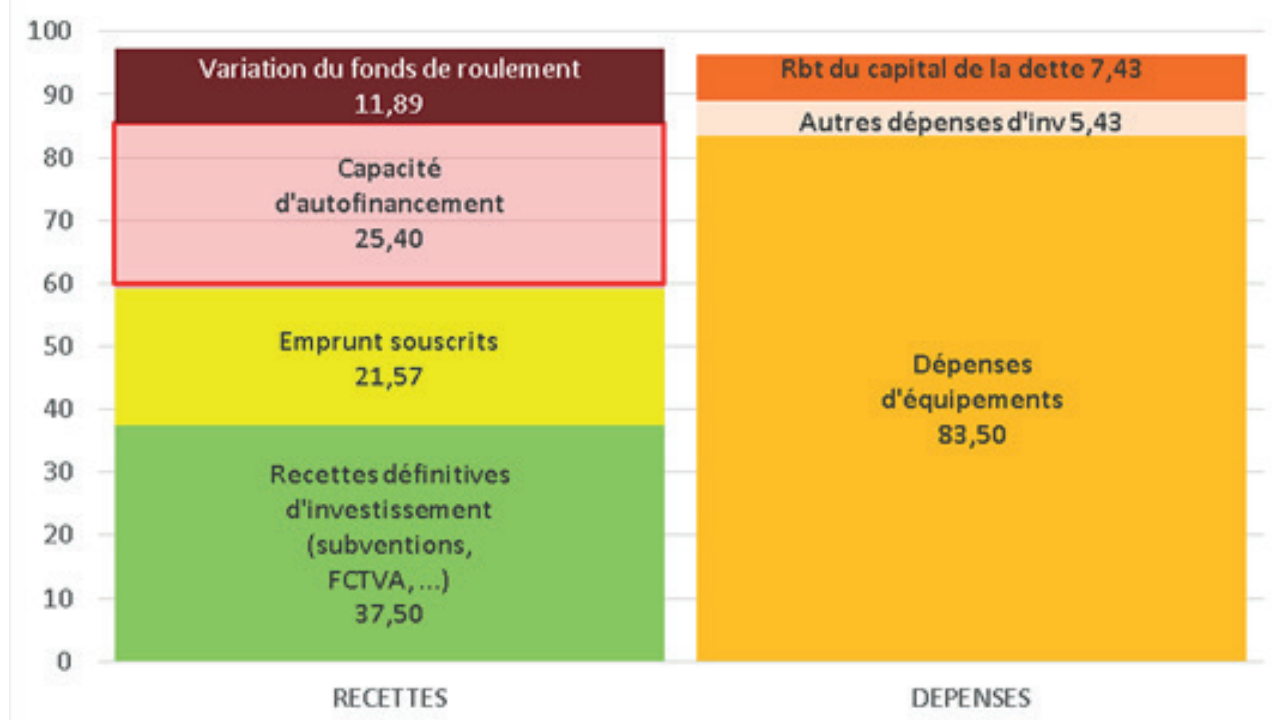
GrandAngoulême a réalisé 88,94 M€ de dépenses d'équipement en 2019 : 52,34 M€ sur autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération et 36,60 M€ de dotations annuelles et autres opérations pour permettre le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité.

La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

- Transports 51,11 M€. Il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS (26,95 M€). A noter que 23,85 M€ ont été mobilisés au profit de la SPLA Gama au titre d'avances remboursables. Ces avances, comptabilisées en dépenses et en recettes, viennent ainsi augmenter artificiellement les masses budgétaires.
- Aménagement du territoire 7,79 M€. Ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la RN141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.
- Assainissement 8,79 M€ (travaux sur réseaux, station d'épuration de Marsac et de Gond Pontouvre, ...)
- Déchets ménagers 5,15 M€ (acquisitions de bennes, acquisitions de bacs pour la collecte sélective, aménagement de la déchetterie de Brébonzat, mise en place de colonnes enterrées, ...)
- Economie 4,25 M€ (fonds de concours versés, Technoparc de Girac, pile à hydrogène, ...)
- A noter le poste administration générale pour 2,18 M€. Il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules.

Le financement de ces investissements est assuré par les subventions perçues, le fonds de compensation à la TVA et l'épargne nette qui équivaut au surplus de recettes dégagé de la section de fonctionnement, une fois remboursé le capital de la dette. Le solde à financer est assuré par emprunt ainsi que par un prélèvement sur les excédents antérieurs exprimé par la variation du fonds de roulement.

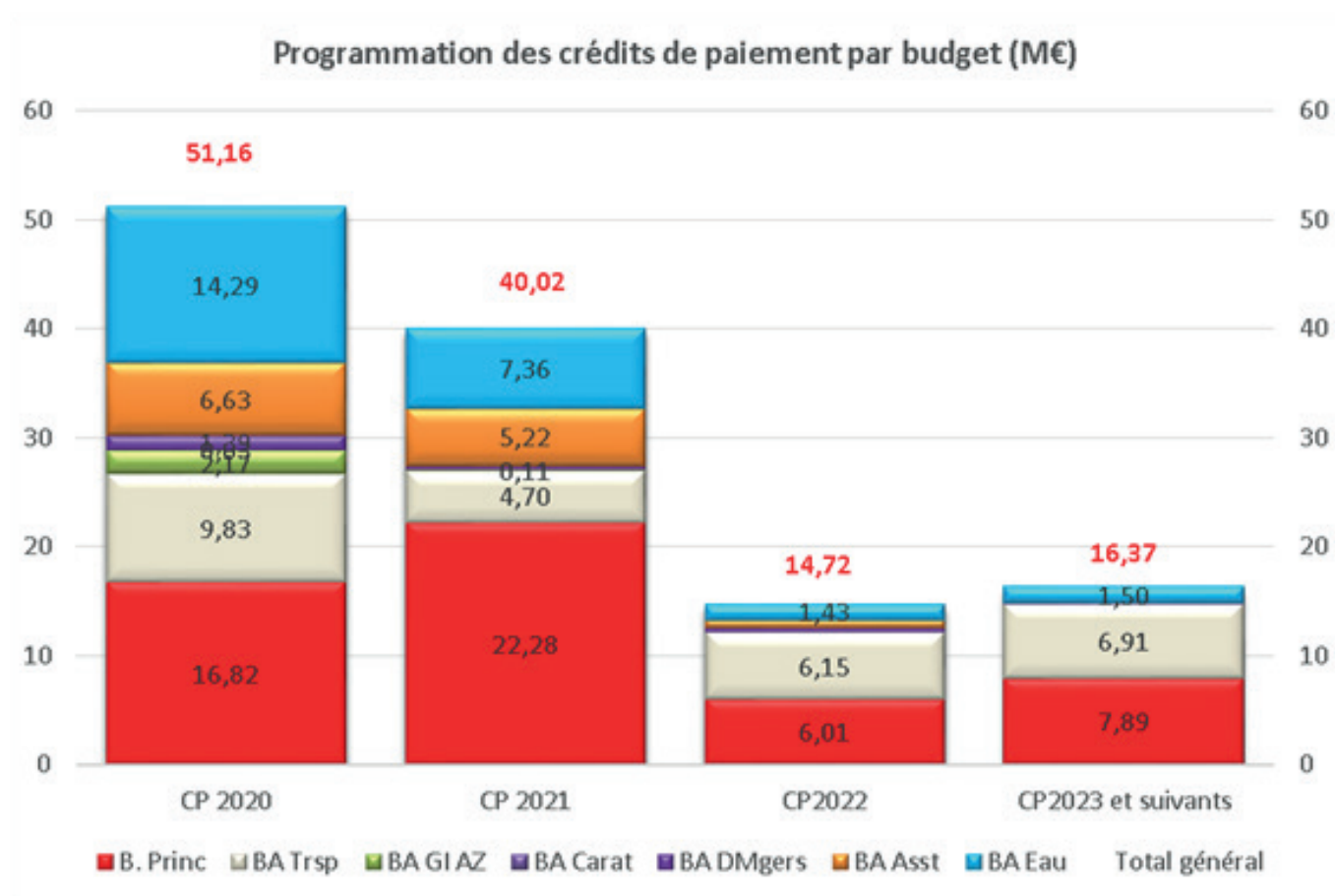
Financement de la section d'investissement (M€)



LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

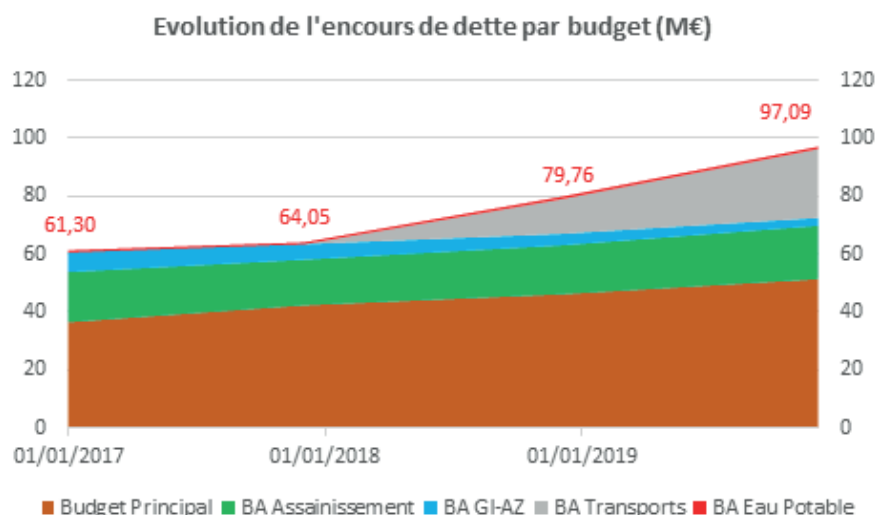
Les dépenses d'investissement qui se réalisent sur plusieurs années font l'objet d'autorisations de programme pour leurs montants totaux, auxquelles sont associées des prévisions de dépenses annuelles.

A fin 2019, GrandAngoulême totalise 306,90 M€ d'autorisations de programme dont 40% restent à réaliser soit 122,29 M€ avec une programmation de dépenses concentrée sur les années 2020 et 2021.



- › Parmi les principaux crédits de paiement restant à réaliser, on peut citer la restructuration du réseau de transports et le BHNS (21,31 M€), l'usine de production d'eau potable de Touvre (22,00 M€), la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Yrieix (3,00 M€), le secteur gare (4,26 M€), le Technoparc (2,11 M€), ou encore les travaux de Nautilus (3,48 M€).

LA DETTE (PAR AGRÉGATION DES COMPTES)



97,09 M€ d'encours de dette

L'encours de dette global de GrandAngoulême s'établit à 97,09 M€ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 35,79 M€ depuis le 1er janvier 2017. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, l'augmentation de l'encours provient principalement du budget annexe transport qui présente un encours de dette de 23,82 M€ à fin 2019 qui a permis le financement de l'opération BHNS.

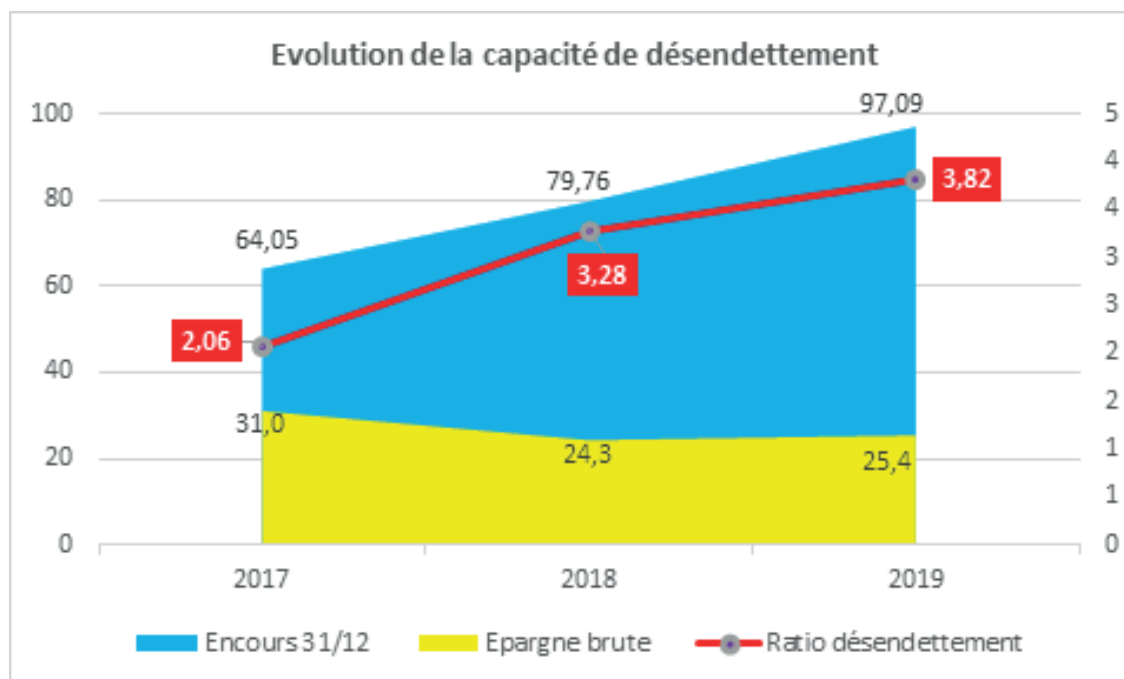
Cinq budgets présentent un encours de dette. Il est à préciser qu'au budget principal, le montant d'encours de 48,2 M€ s'entend hors Partenariat Public Privé. L'encours de ce dernier est de 3,17 M€ au 31 décembre 2019. Par ailleurs, un emprunt de 4 M€ a été souscrit au budget annexe Transports pour le BHNS mais n'est pas encore mobilisé au 31/12/2019.

21,56 M€ d'emprunts réalisés en 2019

21,56 M€ d'emprunts ont été souscrits en 2019, dont 6 M€ au budget principal (crédit reporté de 2018), 12,5 M€ (+ 4 M€ sous-crits non mobilisés au 31/12/2019) au budget annexe transports, 3 M€ au budget annexe assainissement et 0,64 M€ au budget annexe eau potable.

Une capacité de désendettement inférieure à 4 ans

La capacité de désendettement de l'agglomération, calculée chaque année par le rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et le montant d'épargne brute dégagé, est de 3,82 ans en 2019. Bien que nettement en deçà du seuil d'alerte fixé à 8 voire 10 ans, on note toutefois une augmentation de sa valeur en trois ans. En effet, alors que l'encours de dette a augmenté, le niveau d'épargne brute a diminué.



Il conviendra donc de rester vigilant sur le recours à l'emprunt pour le financement du plan pluriannuel d'investissement, en limitant ce dernier aux capacités financières de la collectivité.

Analyse de la dette

L'encours de dette de GrandAngoulême est composé de 93 contrats de prêts dont 99,3% sont classifiés 1A selon la charte Gissler (risque minimal). La répartition par index est de 84 % de l'encours à taux fixe, 15 % à taux variable (Euribor 3 M, Livret A et LEP) et 1% à taux structuré. Enfin, le taux moyen de la dette s'établit au 31 décembre 2019 à 1,99 %.

Le profil d'amortissement de la dette de GrandAngoulême est essentiellement trimestriel à capital constant. L'évolution de l'encours global sur années à venir est présentée dans le graphique suivant :



À noter que ces prévisions d'évolution, tant de l'encours que de l'annuité, n'intègrent pas les éventuels nouveaux prêts auxquels la collectivité devra recourir pour le financement de son programme de travaux, sauf les prêts déjà contractés et bénéficiant de phases de mobilisation assez longues. Ainsi, le graphique n'intègre pas les emprunts nécessaires au financement des investissements 2020 du budget principal, ou de l'Aqua prêt de 6 M€ auprès de la Caisse des dépôts et de l'avance remboursable de l'Agence de l'Eau pour le financement des travaux de l'usine du Pontil.

Attribution de compensation :

Le mécanisme des attributions de compensation a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu aux IV et au V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI).

Capacité d'autofinancement :

Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (y compris les frais financiers et le résultat exceptionnel). L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement du capital de la dette

Compte administratif :

Le compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'Assemblée délibérante, les opérations budgétaires réalisées au cours d'un exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

Euribor

Euribor est l'abréviation de Euro Interbank Offered Rate. C'est le taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros. Pour déterminer les taux Euribor, les 15 % supérieurs et inférieurs des taux mentionnés ne sont pas pris en compte.

Epargne brute / Epargne nette :

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (épargne de gestion) à laquelle on a retranché les intérêts de la dette ainsi que les produits et charges exceptionnels. Elle équivaut à la capacité d'autofinancement. Si on soustrait le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute, on obtient l'épargne nette.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :

C'est une dotation de l'Etat destinée à compenser, sur les bases d'un taux forfaitaire, la TVA que les collectivités locales ont supportée sur leurs investissements de l'année.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs. C'est la somme de l'excédent ou du déficit de clôture, pour l'exercice précédent, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Section de fonctionnement / Section d'investissement

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts des emprunts, prestations de services, etc.). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la communauté d'agglomération (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années et, aux côtés de l'autofinancement, l'emprunt peut concourir à leur financement.

////////////////

BHNS : Bus à Haut Niveau de Services

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales

TH : Taxe d'Habitation

TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



25 boulevard Besson-Bey

16023 Angoulême Cedex

Tél. 05 45 38 60 60

Fax. 0545 38 60 59

www.grandangouleme.fr

contact@grandangouleme.fr

facebook.com/commmunauteagglograndangouleme

instagram.com/grandangouleme